



L'Ancêtre

Bulletin
de la Société de généalogie de Québec

ISSN 0316-0513

Vol. 2 No 8

Avril 1976

- Les Tessier en Nouvelle-France	353
par G.-Robert Tessier	
- Claude Fortin, fils de ...?	380
par Guy Fortin	
- Ouverture de la bibliothèque	381
par André Breton, sec.	
- Omissions (Les Frères du Sacré-Coeur)	384
par fr. Armand Poirier, s.c.	
- Les prônes et la généalogie	385
par G. Riou, ptre	
- Nouvelles publications	388
- Notes sur Claude Lefebvre dit Boulanger	389
par Gérard Boulanger	
- Nouveaux membres	396
- Les deux ou trois Nicolas Le Roy	397
par Michel Langlois	
- Corrections à Tanguay	399
par R. Lambert, S.G.C.E.	
- Compte rendu de la réunion du 17 mars 1976	400
par Me André Breton, sec.	
- Suggestions de corrections aux répertoires de mariages	403
par R. Lambert & G. Brosseau	
- A travers mes lectures	403
par Raymond Gingras	
- Convocation	404

LA SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC, auparavant Société Canadienne de Généalogie, (Québec), fondée le 27 octobre 1961, est une société sans but lucratif.

Elle favorise l'entraide des membres, la recherche sur l'histoire et la généalogie des ancêtres, et la publication de travaux de recherches.

Le Comité de publication dirige l'édition des Contributions telles que le répertoire de mariages, la série Cahier Spécial et le présent bulletin L'ANCÊTRE. Les textes n'engagent que la responsabilité de l'auteur.

EXÉCUTIF pour 1975-1976

Président	Me Denis	Racine
Vice-présidente	Cora	Houdet
Secrétaire	Me André	Breton
Trésorier	Simon	Hamel
Conseiller	Michel	Fragasso
"	Georges	Bérubé
"	Michel	Langlois

MEMBRES DU COMITÉ DE PUBLICATIONS

Gaston	Brosseau	président
Michel	Langlois	secrétaire
Armand	Poirier	rédacteur
G.-Robert	Tessier	conseiller
André	Me Breton	"
Cora	Houdet	"
Gérard E.	Provencher	"
Dominique	Gauvin	"
Jacques	Fortin	"

Ce bulletin est en vente au prix de \$1.00 l'unité.
Il est envoyé gratuitement aux membres de la Société de Généalogie de Québec dont la cotisation annuelle de \$10.00 est payée. Les étudiants: \$6.00.

Dépôt légal - Bibliothèque Nationale du Québec.

ISSN 0316-0513 - Bibliothèque Nationale du Canada.

LES TESSIER EN NOUVELLE-FRANCE

par: G.-Robert Tessier, ing.

INTRODUCTION

Les Tessier en Nouvelle-France ne sont pas tous issus du même ancêtre et il peut être utile de passer en revue les chefs de lignées canadiennes qui ont émigré au Canada depuis les débuts de la colonie jusqu'en 1750. Utile surtout de situer géographiquement les diverses lignées, afin que puissent s'y rattacher les descendants nord-américains.

Un travail de ce genre n'a pas de limite car les différents aspects de la vie de nos ancêtres sont nombreux. On doit donc accepter ce travail comme une amorce à un regroupement de faits connus, sans recherche poussée il faut dire, mais avec le dessein de faire le point sur les connaissances actuelles pour éviter un dédoublement des recherches et ainsi orienter les efforts futurs vers des champs inexplorés.

Après avoir situé les divers TESSIER venus s'établir en Nouvelle-France, cette première tranche s'attardera à préciser l'histoire de l'ancêtre MATHURIN, jusqu'en 1677, alors qu'il s'installe à Sainte-Anne-de-la-Pérade pour y faire souche.

1.0 ORIGINE DU NOM TESSIER

1.1 Généralités

L'origine d'un nom de famille en intrigue plusieurs et des études ont permis de satisfaire partiellement cette curiosité fort légitime. Mais au-delà d'une simple curiosité, la connaissance de l'origine d'un nom peut conduire à des découvertes intéressantes sur l'origine, non seulement d'un ancêtre ou d'une famille, mais aussi de leur souche géographique, de leur souche sociale. L'étymologie permet au départ de déterminer entre autres choses si le nom vient d'un nom de baptême, tel que Jean, Henri, Michel, ou d'un surnom, d'un sobriquet, d'un métier, etc.

D'après Paul Lebel (1)*, pour trouver le premier ancêtre porteur d'un nom de famille moderne, il faut remonter jusqu'à l'époque où le nom de personne n'était pas imposé. A cette époque, qui peut remonter bien avant le 15e siècle, il n'y aurait donc pas eu de règle obligatoire pour l'appellation des descendants d'une même famille. On sait toutefois que plusieurs générations d'une même famille ont porté le même nom; mais ce n'était pas une règle imposée.

* Les numéros entre parenthèses réfèrent à la bibliographie à la fin. Les numéros précédés de la lettre C réfèrent à la liste des documents de référence à l'annexe 1.

Les prénoms offrent eux aussi leurs difficultés. Le Concile de Trente (1543-1563) rendit obligatoire l'emploi des noms de saints comme prénoms des enfants. Ceci explique que ce sont souvent les mêmes prénoms qui reviennent d'une génération à l'autre. D'une part, la litanie connue des saints était restreinte et d'autre part, les prénoms les plus populaires étaient davantage utilisés. Cette règle, qui créa quelques confusions dans l'identification précise de certains personnages dans une filiation, fut atténuée depuis.

Les divers changements du nom des personnes ne facilitent pas les recherches généalogiques. Tous les généalogistes le reconnaissent puisqu'ils se sont butés bien souvent, en remontant une lignée généalogique, à des énigmes insolubles du seul fait qu'un nom, et plus souvent un prénom, ait été complètement changé.

Ainsi donc, au cours des siècles les noms ont changé. Les différentes orthographes, influencées par la prononciation, ont joué un rôle certain dans les changements observés et dans les noms actuels des familles. L'encadrement social et physique y est certainement pour quelque chose et peut expliquer que les noms de familles québécoises sont généralement différents de ceux des familles de France pourtant de même souche, mais qui furent séparés par trois siècles d'évolution différente. L'exemple le plus frappant n'est-il pas celui des familles québécoises qui ont émigré aux Etats-Unis où la langue anglaise est venue transformer d'une manière radicale les noms de famille.

Le nom TESSIER fut lui aussi soumis à une telle évolution.

1.2 Evolution du nom Tessier

D'après Dauzat (1949) (2), "le mot tisserand est un dérivé qui apparaît au 13e siècle, il a remplacé à Paris, puis ailleurs, l'ancien français *Tissier* plus fréquent dans les noms de famille, surtout dans l'Ouest et le Centre de la France. Le mot tisserand l'a emporté comme nom commun et il y a donc une association entre le nom Tessier et le métier important à l'époque de tisserand".

Selon Paul Lebel (1), le type de formation en -ier était si bien entré dans l'usage que l'on créait spontanément des dérivés. Ainsi, nous nous permettons de déduire, comme on a dû le faire à l'origine, que celui qui tisse est un tissier. Et notre ancêtre Mathurin Tessier ajoute à la thèse de l'origine du nom quand, dans un document de 1675* il se dit "tisseran en thuille ouvrée". Il est douteux toutefois que ce soit son véritable métier, car ni lors de son engagement pour le Canada en 1657, ni dans aucun autre document ne retrouve-t-on

* Archives judiciaires de Québec, Vol. 1, pièces judiciaires, 2e liasse, no 122, 1675.

cette mention de métier. Il se serait peut-être découvert ce métier à partir de son nom, ce qui pouvait être utile sur le plan social.

Enfin, Dauzat mentionne aussi que le nom de famille original est Tissier et que Tessier est une forme de Tissier.

L'origine du nom Tessier est donc bien établie, nom qui existait au 13e siècle. Peut-être qu'un jour des documents ou des recherches élargiront davantage la présence du nom Tessier ou Tissier dans l'Histoire.

1.3 Variations et surnoms

Comme il a été dit plus haut, le nom original TISSIER a subi plusieurs transformations au cours des siècles.

D'abord en France (3) on trouve plusieurs variations plus ou moins répandues et il peut être utile de les mentionner: TEISSIER (cantal, lozère ...), TEYSSIER, var. TESSIER, TEXIER (ouest, Saintonge ..., LETESSIER, nord-ouest), TEIXIER (Nontron ...), TISSIER, très répandu (Puy-de-Dôme, Centre), var. TIXIER; dans le Midi: TEYSSANDIER, TISSANDIER; ouest: TEXANDIER, TESSERAND. De même "TEISSEIRE, TISSERAND ... est abondamment représentée, à côté de TESSIER, -ié, TEYSSIÉ ... qui est surtout la forme de l'Occitan du nord, en jonction avec le français TISSIER" (2).

D'après Tanguay (4), les variations du nom de Tessier ou les surnoms rencontrés au Canada sont: BESSIER, LETELLIER, TEXIER, CHAUMINE, De la TESSONNIÈRE, HARINGUÉ, LAFOREST, LALIBERTÉ, LAPLANTE, LAVIGNE, LESPÉRANCE, NICOLE et ST-MARTIN.

De toute évidence, c'est le nom TEXIER qui était le plus répandu au 17e siècle et la plupart des Tessier qui ont émigré au Canada portaient ce patronyme; les documents français de l'époque (16e et 17e siècles) ne faisant mention la plupart du temps que du nom TEXIER.

Au cours de nos recherches, nous n'avons effectivement rencontré que les variations ou surnoms suivants: TEXIER, TEYSSIÉ, TEISSIÉ, ÉRINGUÉ (surnom de l'ancêtre Mathieu Tessier dit Laplante), LAPLANTE, LAVIGNE. Mathurin Tessier a été affublé du surnom MARINGOUIN; il semble que c'est à l'individu que ce sobriquet ait été donné et non au nom Tessier lui-même, puisqu'on ne retrouve plus ce surnom chez ses enfants ou autres descendants.

L'influence anglaise a également joué dans la transformation du nom Tessier. Des descendants de Mathurin émigrés aux Etats-Unis ont vu leurs noms se transformer en STACY puis en STACEY.

2.0 LES TESSIER VENUS S'ÉTABLIR AU CANADA

Les Texier ou Tessier étant nombreux en France, il n'est pas surprenant qu'un bon nombre ait émigré au Canada et le tableau I donne une liste de ceux qui sont venus s'établir en Nouvelle-France depuis les débuts de la colonie jusqu'en 1750. Ce tableau montre aussi des mariages de Tessier, sans mention de leur origine ou de leur date ou endroit de mariage et il est peu probable qu'ils aient fait souche au Canada. D'autres Tessier sont également mentionnés dans Tanguay, sans détail d'aucune sorte et n'ont pas été inclus dans ce tableau I.

Les recherches généalogiques ont accompli d'énormes progrès depuis quinze ans avec la publication des nombreux répertoires de mariages des paroisses du Québec et la confection de fichiers généalogiques déposés aux Archives nationales du Québec. Compte tenu des documents publiés ou disponibles aux chercheurs, il est permis d'affirmer que seulement cinq Tessier ont fait souche et ont une descendance de ce nom. Par ailleurs, il faut dire que quelques-uns de ces émigrants n'ont eu que des filles et ont contribué tout autant à perpétuer génétiquement, dans d'autres familles, des caractéristiques Tessier.

D'un autre côté, tous savent qu'en généalogie les découvertes n'attendent que la perspicacité des chercheurs et qu'il reste toujours possible que ces Tessier se rattachent à un émigrant encore inconnu ou inscrit dans le tableau I en plus de ceux dont nous croyons qu'une descendance existe et que nous analysons plus bas.*

2.1 Urbain Tessier dit Lavigne

Le premier Tessier arrivé au Canada, Urbain, serait né entre les années 1624 et 1627, fils de Artus Tessier et de Jeanne Meine. D'après son acte de mariage, il serait originaire de Château, en Anjou. Archange Godbout (5) écrit que "la provenance de ce colon, qui venait de l'Anjou, semble le désigner comme une recrue de M. de la Dauversière et il y avait vraisemblablement plusieurs années qu'il habitait Montréal". Monsieur de Maisonneuve lui concéda une terre le 10 janvier 1648 et il se maria le 28 septembre de la même année avec Marie Archambault de Québec, qui n'avait que 12 ans et 7 mois. Ils eurent seize enfants. Urbain mourut à l'âge de 65 ans et sa femme à 83 ans.

D'après Godbout, Urbain Tessier fut un des pionniers et des plus notables citoyens de Montréal; il s'illustra dans la défense de Montréal contre les attaques des Iroquois;

* Dans de tels cas, l'auteur sera heureux qu'on lui signale la chose; ce qui pourrait arriver si tous les Tessier avaient la curiosité de connaître leur ancêtre.

"Urbain Tessier porta le surnom de Lavigne, surnom qui passa à sa descendance" (5).

Urbain Tessier est à l'origine d'une nombreuse descendance, particulièrement dans la région de Montréal.

2.2 Pierre Tessier

Ce Pierre Tessier, originaire de Bury, évêché de Xaintes, ne semble pas avoir laissé de descendance, même si Tanguay mentionne qu'à la suite de son mariage avec Catherine Varin le 5 juillet 1666 il eut un fils, Paul, baptisé le 19 mai 1667, marié le 26 février 1691, avec Jeanne AMIOT à la Pte-aux-Trembles (Neuville). Sa sépulture est du 7 mars 1744 à Laprairie.

2.3 Marc Tessier

Marc Tessier, originaire de la Picardie, épouse Jacqueline Ledoux, et non Jacqueline comme l'indique Tanguay, le 26 novembre 1668, après avoir passé son contrat de mariage le 21 octobre précédent devant le notaire Gilles Rageot (6). Jacqueline Ledoux était veuve de Jacques Grimard.

La Liste des engagés pour le Canada au 17^e siècle (1634-1715) fait état de l'engagement d'un Marc TEXTIER le 2 avril 1665 (7) à Pierre Gaigneur, marchand à La Rochelle, pour Québec.

Le recensement de 1666 situe un Marc Tessier, âgé de 25 ans, comme domestique à l'Hôpital des Dames Religieuses Hospitalières à Québec (8). N'ayant pas de documents faisant mention de l'existence d'un autre Marc Tessier, il est raisonnable de croire qu'il s'agit toujours d'une seule et même personne.

Ce couple fait baptiser une fille, Marguerite, le 3 octobre 1669, à Notre-Dame de Québec, prénom donné en l'honneur de la marraine "Marguerite Courrivaux, femme de Sr Jean Maheu"; le parrain fut Bertrand Courtois (9). D'après Tanguay, une autre fille, Madeleine, fut baptisée le 2 octobre 1676 et un fils, Pierre, fut baptisé le 5 mai 1679 qui se maria le 7 janvier 1704 avec Marie-Anne VIVIER. C'est ce fils unique qui aurait eu une descendance puisque la lignée de cette famille se poursuit pour deux autres générations par des mariages célébrés à Charlesbourg, mariages relevés par Tanguay.

Le 2 septembre 1691, devant le notaire Vachon, Marc Tessier passe un nouveau contrat de mariage avec Marie CARTIGNY, veuve de Jacques Caillé (Cayé) (6) et se marie une troisième fois le 5 novembre 1708 à Château-Richer avec Anne LAISNÉ.

Nous n'avons pas poussé plus loin nos recherches sur cette famille et il serait intéressant de préciser jusqu'où elle s'est étendue.

TABLEAU I

LES TESSIER VENUS S'ÉTABLIR AU CANADA JUSQU'EN 1750

URBAIN TESSIER-LAVIGNE m. 28-09-1648, Québec, MARIE ARCHAMBAULT, de château-des-Aniou, évêché d'Angers.

PIERRE TESSIER m. 05-07-1666, Montréal, CATHERINE VARIN, de Bury, évêché de Xaintes.

MARC TESSIER m. 26-11-1668, Québec, JACQUETTE LEDOUX, de St-Ermin, évêché de Luçon, Picardie. Contrat Amyot, 21-10-1668.

MATHURIN TESSIER m. 23-09-1670, Château-Richer, ÉLIZABETH LÉTOURNEAU, d'Angoulême, Charente. Contrat Vachon, 21-08-1670.

JACQUES TESSIER m. 20-08-1679, Lachine, FRANÇOISE GOYER.

MATHIEU TESSIER-LAPLANTE m. 25-11-1687, Beauport, MARGUERITE CARREAU, de Coignac, évêché de Limoges. Contrat Fillion, 25-11-1687.

JEAN TESSIER m. 01-12-1688, Pte-aux-Trembles, Montréal, ANNE CHENIER.

JEAN TESSIER m. 26-02-1724, Montréal, ANGÉLIQUE PÉRILLARD, de St-Laurent, diocèse de Poitiers, Poitou.

PIERRE TESSIER m. 16-08-1724, Québec, FRANÇOISE HALLÉ, de l'île-Dieu, diocèse de Luçon, Poitou. Contrat Dubreuil, 16-08-1724.

ANTOINE TESSIER m. 04-02-1726, Montréal, ANTOINETTE L'ARCHEVÊQUE.

PIERRE TESSIER m. 05-08-1726, St-Augustin, MARIE-CATHERINE VERMET, de LaRoche, Aunis. Contrat La Cetière, 08-07-1726.

LOUIS-FRANCOIS TESSIER-LAFOREST 1er m. 1728, THÉRÈSE DUPUY
2e m. 16-08-1746, Montréal, M.-JOSEPH BRISSON
de St-Mexant, diocèse de Poitiers, Poitou.

JOSEPH TESSIER-LALIBERTÉ m. 30-10-1730, Québec, ÉLISABETH LENORMAND, de Loya, diocèse de St-Malo, Bretagne. Contrat Dubreuil, 30-10-1730.

JEAN-BAPTISTE TESSIER m. 1733, MARIE LAVALLÉE.

FRANCOIS TESSIER-NICOLE m. 30-01-1747, Québec, M.-CHARLOTTE COUET, de St-Martin, Marseille. Contrat Barolet, 22-01-1747.

SOURCE: (4) TANGUAY, Cyprien. Dictionnaire généalogique des familles canadiennes. Vol. 1 et 7.

NOTE: Ce tableau donne la date et le lieu du mariage, le nom de leur conjointe et l'origine en France des divers Tessier venus s'établir au Canada. Certaines données manquent pour quelques-uns. Nous avons ajouté le contrat de mariage lorsque connu.

2.4 Mathurin Tessier

Mathurin Tessier serait né vers 1639 et serait originaire de St-Auzone, ville d'Angoulême, en Charente. Il émigre au Canada en 1657 et se marie en 1670 avec Elisabeth LÉTOURNEAU à Château-Richer.

En 1677, il s'installe à Ste-Anne-de-la-Pérade. Nous reviendrons plus en détail sur cet ancêtre dans les chapitres qui suivent. Des descendants de Mathurin ont fait souche dans les régions de La Pérade, St-Casimir, Batiscan, Yamachiche, Sorel, Yamaska et Drummondville. Quelques lignées ont émigré aux Etats-Unis.

2.5 Jacques Tessier

On connaît peu de choses de ce Jacques Tessier. Tanguay ne donne que son mariage avec Françoise GOYER, le 20 août 1679 à Lachine. La Liste des engagés pour le Canada au 17e siècle mentionne l'engagement d'un Jacques Tessier, laboureur de Nantes, le 1er mai 1666 à Pierre Gaigneur au nom de MM. de la Compagnie des Indes Occidentales.

Il est vraisemblable de croire qu'il s'agit du même Tessier dans les deux cas, mais des recherches plus poussées seraient ici également nécessaires pour connaître la descendance de cette famille.

2.6 Mathieu Tessier dit Laplante

Voilà un Tessier qui a laissé une descendance bien localisée, soit dans la région de Québec, et sur lequel peu de choses a été publié à date.

D'après une notice biographique du Père Archange Godbout publiée par le Frère Eloi-Gérard Talbot (10) "Mathieu Texier (Tessier) dit Laplante, soldat de la compagnie de Bourraillon, fils de Jacques et de Laurence Baujoue du Bourg de Coignac (Haute-Vienne), diocèse de Limoges, se marie à Beauport, le 25 novembre 1687, (contrat Filion, même jour), à Marguerite CARREAU, baptisée le 24 juin 1662, veuve de Louis Prévost, et fille de Louis Carreau et de Jeanne LeRouge dit St-Denis.P.A.G."

Ni dans l'acte de mariage, ni dans le contrat de mariage ne voit-on inscrit le nom Tessier, Texier ou Laplante. Seul le nom MATHIEU ÉRINGUÉ apparaît.

Mathier Tessier-Laplante fut inhumé le 17 mars 1744.

D'après Tanguay (4), ce couple eut quatre filles, Marie-Madeleine, Marie-Françoise, Marie-Madeleine, Marie-Angélique, et un garçon, Jean-Baptiste, baptisé le 9 juin 1704 et marié le 6 novembre 1724 avec Marie-Angélique GRENIER à Beauport.

La descendance de cette famille Tessier-Laplante viendrait donc de ce fils unique de Mathieu qui eut au moins cinq garçons qui se sont mariés à Beauport, sur la Côte de Beaupré ou sur l'île d'Orléans.

2.7 Jean Tessier

Ce Tessier pourrait avoir eu une descendance issue de son mariage avec Angélique PÉRILLARD le 26 février 1724 à Montréal; il eut trois filles, Geneviève, Marie-Anne, Angélique-Françoise, et deux garçons, Louis et Joseph-Jean-Baptiste, qui se maria le 21 novembre 1757 avec Louise-Angélique THIERRY à Montréal (4).

2.8 Pierre Tessier

Voilà un Tessier dont l'origine et la descendance sont connues du fait de recherches effectuées par quelques descendants de cette famille. Grâce à l'un d'entre eux*, il est possible de signaler cet ancêtre Pierre parmi les autres dans le présent travail.

Pierre Tessier était le fils d'Isaac et de Françoise BIREAU de St-Jean, ville de La Rochelle, Aunis, et aurait émigré au Canada en 1709 à l'âge de 14 ans.

Notre correspondant, M. Jean-Louis Tessier, indique que les grands-parents de Pierre, soit les parents d'Isaac, étaient Jacques Texier et Marthe Guérin, natifs de Niort, Poitou. Il ajoute qu'Isaac et Françoise Bireau se sont mariés le 3 juillet 1684 à St-Jean-du-Perrot, La Rochelle, et eurent huit enfants:

Louise	b. 5 novembre 1685
Pierre	b. 2 septembre 1687
Jeanne-Françoise	b. 3 juillet 1689
André	b. 1er mars 1691
Andrée	b. 4 juin 1694
Pierre	b. 1695 baptistère introuvable
Marie-Madeleine	b. 7 mai 1697
Madeleine (Françoise)	b. 6 septembre 1699

D'après les dates, il semble bien que ce soit le dernier Pierre, né en 1695, qui soit venu s'établir au Canada et que le premier soit décédé en bas âge.

Tanguay (4) indique que Pierre Tessier s'est marié à St-Augustin le 5 août 1726 avec Marie-Catherine VERMET. Leur contrat de mariage fut passé devant le notaire La Cetièrre le 8 juillet 1726 (6).

* Monsieur Jean-Louis Tessier, 1225 rue Sussex, app. 1505, Montréal.

D'après Tanguay, Pierre Tessier et Catherine Vermet eurent quatorze enfants dont trois garçons.

L'un d'entre eux, Isaac-Joseph, s'est marié le 3 février 1766 avec Marie-Madeleine SOULARD, à St-Augustin (Port-neuf) et est à l'origine des descendants de cette famille dont les membres se sont établis à Québec, Rimouski et Montréal.

2.9 Louis-François Tessier dit Laforest

Tanguay n'a pas retracé la date exacte du mariage de ce Tessier, au surnom de Laforest, avec Thérèse DUPUY. Il est originaire de St-Martin, ville de St-Mexant, diocèse de Poitiers.

De ce mariage sont issus deux garçons: Jean-Louis baptisé à Trois-Rivières et marié le 24 janvier 1757 avec Françoise LAMBERT-AUBIN à Berthier (en haut), et Michel marié le 16 octobre 1757 avec Marguerite BABIE à St-François-du-Lac.

Il est donc probable que ce couple ait eu une descendance dans la région du Lac St-Pierre et ici encore, il nous intéresse de rattacher une descendance à cet immigré. Nous ne croyons pas cependant que les Laforest soient issus de ce couple. Ils descendent plutôt de Gabriel BENOIT et de Marie-Anne GUEDON (contrat Latouche, 26-10-1665 (11)).

2.10 Joseph Tessier dit Laliberté

Ce Tessier se distingue des autres quant à l'endroit d'origine, venant du diocèse de St-Malo.

Après avoir signé un contrat de mariage devant le notaire Dubreuil, le 30 octobre 1730 (6), Joseph Tessier se marie le même jour à Québec avec Marie-Elisabeth NORMAND, veuve de Joseph Genaple.

Si une descendance existe à ce couple, elle serait issue d'un fils, Germain, marié une première fois en 1761 avec Anne NORMAND, par contrat passé devant le notaire Jean-Claude Panet, le 23 août 1761 (6), et une deuxième fois avec Marie SERINDAC par contrat devant le même notaire le 24 juin 1768.

2.11 Jean-Baptiste Tessier

Tanguay donne peu de renseignements sur ce Tessier sauf qu'il aurait eu quatre filles baptisées et mortes en bas âge à Montréal.

2.12 François Tessier dit Nicole

Ce Tessier était navigateur et originaire de St-Martin, ville de Marseille. Nous ignorons s'il a fait souche au Canada.

3.0 L'ANCÊTRE MATHURIN TESSIER

On voudrait tellement connaître tous ces détails concernant son premier ancêtre canadien, celui qui a contribué, à sa façon, à construire notre pays. Quelle est son ascendance en France? D'où vient-il? Quelles sont les raisons qui l'ont incité à quitter la France? Quand et comment est-il venu au Canada? Qu'a-t-il fait durant ses premières années en terre canadienne? Voilà autant de questions auxquelles la réponse ne peut venir que de documents transmis et conservés à travers les générations.

Malgré la destruction de nombre de documents anciens, on peut se compter relativement chanceux de trouver des écrits qui jettent une certaine lumière sur nos ancêtres.

3.1 Origine de Mathurin Tessier

Le premier document qui situe Mathurin Tessier est son contrat d'engagement pour le Canada daté du 10 avril 1657. Voici une transcription de ce contrat tiré des minutes de Me Abel Cherbonnier, notaire à La Rochelle, pour l'année 1657.

Aujourdhuuy dixiesme dapvril mil six cents cinquante sept / et autres jours suivants tous les cy après nommés ont comparus / Pardevant moy abel sherbonnier nore royal en la ville et governemen / dela Rochelle Lesquels ont vollontairement Reognut avoir demeuré / d'accord avecq François peron marchand de cette ditte ville pour ce personnellemant estably stipullant et acceptant delors que / Ledit peron Les Requerra ou fera Requerir Senbarquer en le / navire nommé Le Thaireau aud. peron appartenant duquel / est me Elie Tadourneau Pour passer sauf les fortunes dela mer / au lieu de Quebecq pays de Canada Pour soit aud quebecq / que autres endroits dud Canada demeurer du service fidellité / et obeissance de ceux aquy celuy qui aura les ordres dud / peron leur ordonnera Pour travailler ceux quy sont de / mestier de leur mestier Et eux et Les autres quy ne savent / de mestier a Tel travail que bon semblera leur ordonner / ceux aquy ils seront delaissés Le temps Et cours de trois / années prochaines consécutives sans inter- valle Quy / commenceront du jour qu'ils mettront pied a terre aud quebecq / aux gages et salaires cy après exprimés et encore a la / charge qu'il leur fera fournir leur nourriture durant lesd / passage et des- pance ce que led peron leur a accordé et a / leffet de ce que dessus sans y contrevenir ils ont obligé tous / leurs biens presans et advenir et ont renoncé atoutes shoses / contraires aces presantes la teneur et effet desquelles ils ont / promis et juré tenir et garder inviolablement dont a cet effet / ils en ont de leur consentemant este jugée et condempnés et led / nore ô dheues soubmissions fait à la Rochelle les jour / et an susd.

(suit une liste d'engagés dont:)

*Mathurin Texier natif d'Angoulesme Aagé de dix huit ans aux / gages de soixante livres par an Luy a esté advencé trente livres Et / adeclare ne savoir signer de ce Requis Et pour sa despance Luy a esté / advence trente sols."**

En résumé, les engagés mentionnés dans la liste ont volontairement convenu avec François Perron que, lorsque ce dernier les requerrait, ils s'embarqueraient sur le navire Le Taureau pour passer sauf les fortunes de la mer pour se rendre à Québec ou ailleurs au Canada et y demeurer au service de celui à qui Perron aura délégué les pouvoirs de les faire travailler selon leur métier, s'ils en ont un, ou à tout autre travail, s'ils n'en ont pas, pour une durée de trois années consécutives, sans interruption, qui débutera dès qu'ils mettront le pied à terre à Québec.

Il faut retenir qu'il n'y a aucune mention de métier dans le cas de Mathurin Tessier.

Par ce document, on ne peut savoir à quel moment précis Mathurin mit pied à terre à Québec, mais on peut croire que le navire Le Taureau appareilla peu de temps après la signature du contrat, car il est peu probable que ces engagés aient attendu longtemps à La Rochelle, dans une période de misère où "les paysans ont été les grands sacrifiés de l'époque. L'activité de la nation se concentre de plus en plus à Paris... La Fronde (1650-1653), qui ramena les ravages de la guerre civile, fut cruelle pour nos campagnes, en particulier pour la Normandie, l'Anjou, la Guyenne, la Provence et la Bourgogne; elle s'ajoutait aux dévastations de la peste, qui avait fait son apparition en 1631 et redoubla d'intensité cinq ans plus tard... et aux fléaux de l'inondation de 1651, surnommée l'année du déluge, qui sévit particulièrement en Anjou, Bourgogne, Dauphiné et Provence." (12). On peut croire qu'une fois leur décision prise ces engagés avaient hâte de s'embarquer et de s'éloigner d'un pays où les épidémies étaient nombreuses et où la famine fut à l'origine de révoltes. Ce serait peut-être là la cause du départ de nombreux émigrants pour le Canada.

Comme la traversée de l'Atlantique durait plus de deux mois à cette époque, Mathurin Tessier aurait vraisemblablement débarqué à Québec en juin 1657. D'ailleurs, trois ans plus tard, il se voit concéder une terre sur la Côte de Beaupré, soit le 4 avril 1660, et on sait que ces engagés devaient compléter leur contrat d'engagement de trois ans, sauf pour de rares exceptions, avant de devenir propriétaires terriens.

* La copie de cet acte est une gracieuseté de monsieur Delafosse, le Directeur des Services d'archives de la Charente-Maritime, 5 octobre 1965.

3.2 Quand est-il né?

Mathurin Tessier serait né en 1639 d'après son contrat d'engagement. Le recensement de 1667 le fait naître en 1640 et le recensement de 1681 situe sa naissance en 1641. Malgré de multiples recherches, il fut impossible de retracer son acte de baptême. A son mariage, il se dit originaire d'Angoulême, de la paroisse de Saint-Ausone, et avance, dans un contrat de 1675, qu'il est *"propriétaire de biens immobiliers, vergers, etc. dans le village le Pellegrin à deux lieues d'Angoulême"*.

A partir de ces renseignements, nous avons fait faire des recherches par une archiviste d'Angoulême, mais sans succès. Nous avons voulu retracer des documents dans lesquels, peut-être, on aurait pu découvrir une mention touchant Mathurin lui-même ou son père Thomas Texier ou sa mère Elisabeth Poirier. Le dépouillement des actes des notaires suivants, de Fouquebrune, n'ont rien donné:

Petiot	1583-1642
Jubert	1637-1649
Pierre	1656-1668
Chome	1651-1654
Godichau	1683-1741

Aux environs d'Angoulême, d'autres minutiers ont été scrutés:

Béraud, notaire à Dirac	1620-1673
Dumontet, notaire à Dignac	1668-1727

et les registres paroissiaux de Dignac, 1584-1680. Rien dans les registres de Torsac, ni même à Claix. Les notaires suivants ont aussi été compulsés: Chaigneau à Torsac 1618-1686, Ducoux 1636-1682, Exandon 1637-1648 et Dutaix 1651-1668, tous notaires à Lavalette.

Comme l'écrit l'archiviste, "il s'avère curieux que l'on ne trouve aucune trace de ces personnages (Texier, Poirier) alors que le berceau de leur famille est bien Perregrin alias Pellegrin petit village de la paroisse d'Houlmes, annexe de Fouquebrune (lecture des analyses que je voue envoie)*. Il devrait y avoir eu une succession, un partage ou un inventaire de leurs ancêtres ou d'eux-mêmes... Il ne faut pas oublier qu'à la fin du 16e et pendant une grande partie du 17e siècle, des périodes de misère, d'épidémies, de disette et de peste se sont succédé à Angoulême et aux environs. Les registres paroissiaux et ceux du Corps de ville ont de nombreuses lacunes,

* Qui montrent la présence de plusieurs Texier dans cette région à la fin du 16e et au début du 17e siècles. Mais rien ne permet de faire un lien direct avec l'ancêtre Mathurin ou avec ses parents.

les habitants s'enfuyaient et ceux qui étaient atteints mouraient sans que les actes soient dressés faute de notable. Le notaire Gibauld à Angoulême dressait les testaments et inventaires dans la rue ou dans la cour devant la porte des malades. Les meuniers ne prenaient pas le grain chez ces malades pestiférés".

Enfin, les registres paroissiaux de Saint-Ausone de 1627 à 1680 ont été dépouillés et rien n'a été trouvé en ce qui nous concerne, quoique les registres manquent pour la période 1663-1672.

Il semble donc qu'il n'y a pas à s'attarder dans cette direction et peut-être qu'un jour la découverte inopinée d'un document fera la lumière sur la naissance de Mathurin et de sa famille en France.

3.3 Mathurin Tessier sur la Côte de Beaupré

Ceux qui sont à l'origine de la nation québécoise étaient issus de divers milieux; chacun avait son tempérament, son éducation, son métier, ses talents et ses goûts personnels. Ces caractéristiques ont fait que rendus en Nouvelle-France, une certaine catégorie s'installait en permanence sur une terre; d'autres avaient leur métier bien à eux: tanneur, tisserand, charpentier, tailleur, scieur de long, etc.; il y avait aussi les instruits ou professionnels: notaire, médecin; et enfin, une autre catégorie préférait s'engager pour les censitaires comme laboureur ou fermier, tout en ayant un penchant pour les expéditions, ou étaient franchement coureurs des bois. Comme on le verra à l'analyse des documents, MATHURIN TESSIER était de cette dernière catégorie.

3.3.1 Concession de Guillaume Couillart, 1660

D'après les recherches de Marcel Trudel (13) sur la concession des terres avant 1663, Guillemette Hébert, veuve de Guillaume Couillart, possédait, dans la seigneurie de Beaupré, une terre de neuf arpents de front sur le fleuve, avec une profondeur d'une lieue et demie (126 arpents). Raymond Gariépy (14) précise que cette terre mesurait 8.7 arpents de largeur et qu'elle avait été concédée le 20 février 1654, par Jean de Lauson, en qualité de procureur de la Compagnie de Beaupré, à Guillaume Couillart, Sieur des Chesnes, fils de Guillaume Couillart et de Marie Guillemette Hébert. Guillaume Couillart des Chesnes la subdivisa en quatre terres qu'il concéda à des habitants dans l'ordre suivant, du sud-ouest au nord-est:

François Hébert dit Le Comte de Roussy:	3 arpents	30 mai 1658
Antoine Gabory:	2 "	vers 1663
Pasquier Nony dit La Rose	2 "	25 juil.1659
Jacques Jahan dit La Violette	1,7 "	22 mars 1660

Dans l'acte de concession du 25 juillet 1659, Guillaume Couillart concède à Pasquier NONY dit La Rose

"deux arpents de terre de front sur le grand fleuve St Laurent scis au lieu appelé Les Chesne au dela du Sault de Montmorency en la coste de Beaupré consistant en prés et bois sur une lieue et demye de profondeur tenant d'une part aux terres appartenantes à Jacques Jahan dit Laviolette et d'autre costé aux terres du dit cédant..." (C-1)

Ainsi donc, quand Pasquier NONY obtint sa concession, Jacques JAHAN était déjà son voisin, même s'il n'obtint son titre de concession qu'en mars 1660 et qu'il est mentionné dans cet acte "à condition que l'acquéreur s'y établisse dès cette année" (C-2); il n'y était peut-être pas à demeure.

Cette terre de Jacques Jahan fit l'objet d'une autre transaction, quinze jours après lui avoir été concédée. En effet, le 4 avril 1660, au bas de son titre, Jacques Jahan cède sa terre à Hilaire CHARONNET et Mathurin TESSIER pour la somme de cinquante livres, payables

"en castor ou argent monnayé à l'arrivée du premier vaisseau qui viendra de France en cette année."

Jacques JAHAN avait donc mis cette terre en valeur depuis quelque temps et pour se rembourser de son travail l'aurait revendue quinze jours plus tard avec un profit de cinquante livres.

Voilà donc la première mention officielle de Mathurin TESSIER dans les documents canadiens, après trois années passées au Québec et il s'associe à CHARONNET pour l'achat d'une terre. Il est vrai que Mathurin n'a que 21 ans en 1660 et c'est peut-être pour cette raison qu'il recherche un associé. Cette terre porterait le numéro 24 de la classification Gariépy (14) et serait située à 75 arpents (4.38 Km) à l'est de la rivière Montmorency et correspondrait aux lots 157 et 155 du cadastre officiel de la paroisse de l'Ange Gardien; terre actuellement possédée par M. Léon LECLERC, non loin de l'église de L'Ange Gardien.

Marcel Trudel (13) avance que CHARONNET et TESSIER auraient abandonné leur terre puisque Guillaume COUILLART autorise Pasquier NONY, le 28 janvier 1663, à la mettre en valeur. Par ailleurs, à la suite de l'acte de concession du 25 juillet 1659 à Pasquier Nony (C-1), Couillart permettait à ce dernier de faire valoir deux arpents de terre

"situés proche la petite rivière par delà le Sault de Montmorency en la Coste de Beaupré à moy appartenante joignant lesdits deux arpents que je luy ay cédés, pour autant de temps qu'il me plaira à condition de luy payé le travail qu'il aura fait..."

Il s'agit donc plutôt de la terre voisine au sud-ouest puisque Jacques JAHAN était alors installé sur la terre au nord-est, comme on l'a vu plus haut dans l'acte C-1. De même, le 28 janvier 1663, Guillaume Couillart et Guillemette Marie HÉBERT continuent cette autorisation audit Pasquier NONY de

"ces deux arpents cy dessus pour le temps et espace de cinq années expirées pour en jouir pour luy ... en considération du travail qu'il a fait ..."

3.3.2 Bail à ferme de Bertrand Chenay à Jean Baron et Mathurin Tessier, 1664

L'association CHARONNET-TESSIER ne dura que quelques années. En effet, le 31 mars 1664, TESSIER change de partenaire et déménage vers Château-Richer. Bertrand CHENAY sieur de la Garenne loue une de ses deux terres à Jean BARON et Mathurin TESSIER (C-3), soit celle du Château-Richer, *"scise en la coste et seigneurie de Beaupré, appelée Laguarenne, consistant en trois arpens"*. Cette terre tenait d'un côté à celle de Zacharie Cloutier, fils, et de l'autre à celle de Félix Auber. Ce bail d'une durée de cinq ans commençait le premier avril 1664, pour se terminer le premier avril 1669.

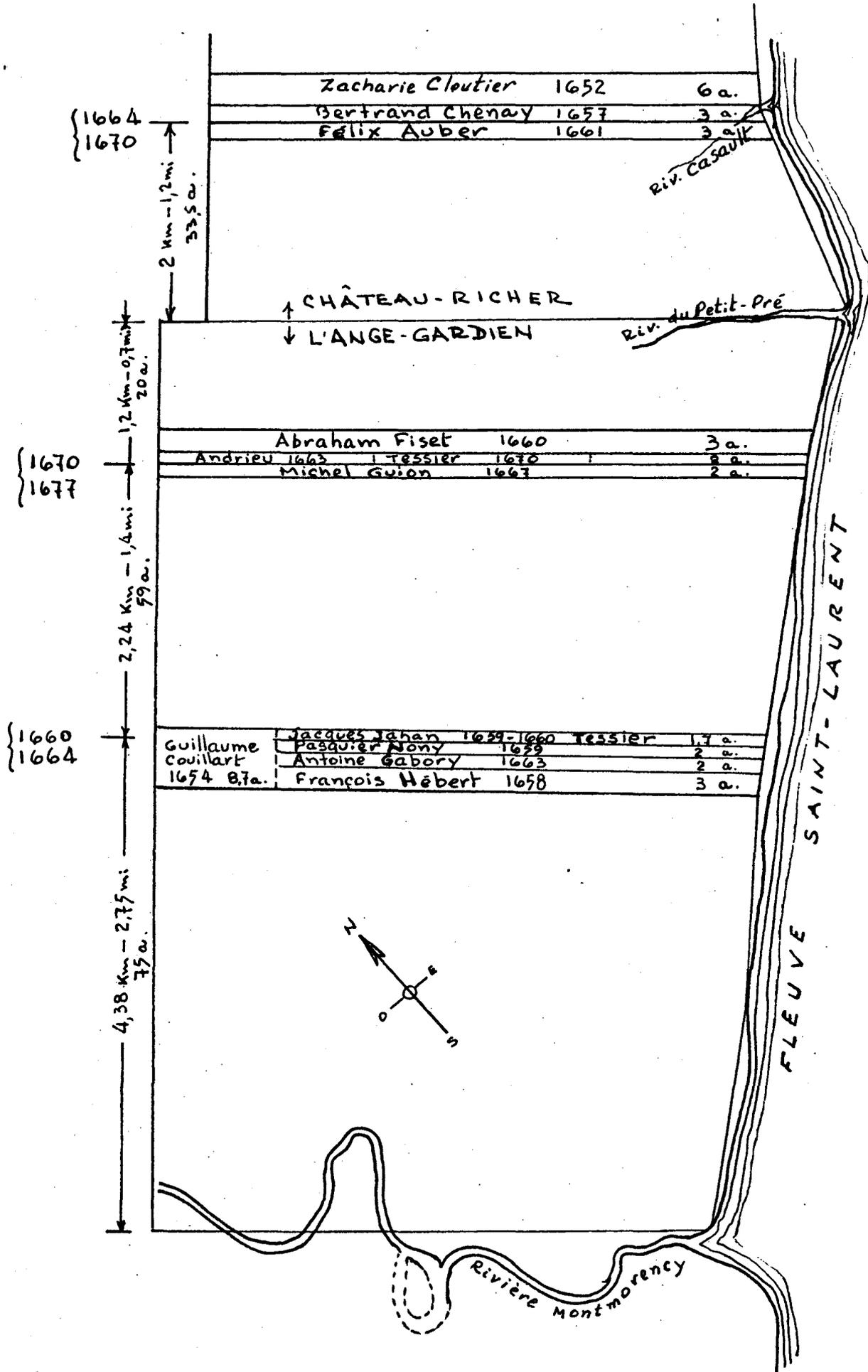
Deux années passent et le samedi 27 mars 1666 (C-4), Jean RÉAUME dit de Paris vend une concession et habitation en l'Ile d'Orléans dans la Seigneurie de Lirec, à Jean BARON dit Grisonnière et à son associé Mathurin TESSIER, ce dernier n'étant pas présent chez le notaire lors de cet achat. RÉAUME avait acquis cette concession le 22 janvier 1665.

Mais le 16 juin 1666 (C-5), BARON et TESSIER revendent cette terre de l'Ile d'Orléans à Antoine CASSÉ et le contrat les désigne comme *"demeurants en la coste et Seigneurie de Beaupré"*. Toutefois, le 13 juillet de la même année, Antoine CASSÉ revise sa position et rétrocède cette terre à BARON et TESSIER. Notons que c'est encore Jean Baron seul qui est présent chez le notaire lors de la passation de cet acte; Mathurin n'y est pas.

3.3.3 Recensement de 1667

Le 5 juin 1667 (C-6), Jean BARON et Mathurin TESSIER, demeurant toujours sur la Côte de Beaupré et, tous deux présents devant le notaire, vendent leur concession de l'Ile d'Orléans à Nicolas HUOT dit SAINT-LAURENT. La présence de Mathurin sur la Côte de Beaupré est corroborée par le recensement de 1667. Le recensement de 1666 ne fait pas mention de Mathurin TESSIER et cela se comprend puisque ce recensement était fort incomplet. D'autre part, Mathurin TESSIER pouvait être absent lors du recensement, car il n'était pas présent chez le notaire pour la signature de contrats passés en mars et juin. Il était parti peut-être en voyage ou en expédition quelconque. Le recensement de 1667 fut effectué d'une façon

MATHURIN TESSIER SUR LA CÔTE DE BEAUPRÉ



plus systématique et partant plus complète. Pour 1667 on lit, pour la Côte de Beaupré que les personnes suivantes étaient à l'emploi de Bertrand Chenay:

*"Jean Baron, 45 ans, Mathurin Tessier, 27 ans;
René Cosset domestique, 50 ans;
10 bestiaux, 25 arpents en valeur".*

Mentionnons que ce René COSSET dit le Poitevin s'est vu concéder une terre le 3 septembre 1656, partie de la concession d'Olivier Letardif, et voisine de la terre concédée à Jacques JAHAN. C'est la terre numéro 25 de Gariépy (14). Il la revendit le 29 octobre 1659 à Michel Desorcis.

D'après le recensement, on voit que Jean BARON est plus âgé que Mathurin et c'est ce qui explique peut-être pourquoi il dirigeait les affaires: il est souvent seul lors de la signature des contrats; ou est-ce simplement dû à l'absence de Mathurin.

Sur la Côte de Beaupré demeuraient aussi en même temps:

*"David Estourneau, 50 ans; Jeanne Baril, sa femme 32;
Elisabeth, 12; Philippe, 11, Jacques, 3 mois;
René Bin, domestique, 21."*

3.3.4 Événements de 1670. La famille Létourneau

Nous mentionnons en passant cette famille Létourneau, car plusieurs événements s'y rattachent en 1670: David Létourneau et Jeanne Baril font, le 17 janvier 1670, baptiser un fils, Guillaume, qui décède deux jours plus tard; David Létourneau, le chef de la famille, décède le 16 mai; Mathurin TESSIER épouse sa fille Elisabeth le 23 septembre et Jeanne BARIL, la veuve de David Létourneau, convole avec le domestique René BIN dit Lacroix peu après, soit le 26 octobre. Jeanne Baril a alors 35 ans et René BIN 24. Ce dernier mourra jeune car, onze ans plus tard Jeanne Baril se remarie le 1er janvier 1681 avec Julien BION dit BRETON, âgé de 45 ans, à Ste-Anne-de-la-Pérade.

Revenons quelques mois en arrière, le 25 février 1670 (C-7). François Hébert, habitant en la paroisse de L'Ange Gardien reconnaît devant notaire devoir à Mathurin Tessier la somme de 81 livres pour loyers et services. On se rappellera que François Hébert était le troisième voisin de Mathurin de 1660 à 1664. Mathurin pouvait donc travailler pour Hébert comme laboureur et il a dû le faire un bon bout de temps considérant la somme de 81 livres de salaire, soit peut-être depuis avril 1669, date où son bail à ferme avec le Sieur de la Garrenne était expiré.

Au sujet de cette dette d'Hébert à Mathurin, on peut lire ce qui suit dans les Audiences de la Prévôté, volume 4, fo. 37, 4 mars 1671, Archives Nationales à Québec:

"Mathurin Tessier, demandeur en requête présentée à l'intendant et renvoyée au juge de Beaupré, François HEBERT dit Le Compte de Roussy, parlant par sa femme.

*Après que par le demandeur a été conclu à ce que le défendeur soit condamné lui payer la somme de 81 livres à lui due par obligation passée devant Paul Vachon et 20 livres pour avoir levé de ladite obligation, ensemble la saisie faite par Bouchart, huissier, de deux vaches, une taure et un boeuf dont il a payé un minot de blé; que le deffendeur ou sa femme pour luy a esté dit qu'il ne doit pas 81 livres mais 44, ainsi qu'il a été supputé par nous entre les parties, sur lesquelles 40 livres est à déduire un minot de blé que le demandeur doit rapporter ou justifier avoir vendu pour un minot de farine à lui baillé par le défendeur et se rapporte au serment du défendeur * pour le minot de bled scavoir s'il lui a vendu. Le demandeur dit qu'il aime mieux perdre ledit minot de blé que de prêter serment. Condamné le défendeur payer au demandeur 41 livres à la récolte prochaine avec dépens, ... cependant la saisie nulle.*

Par ce texte, il faut comprendre que François Hébert est représenté par sa femme et qu'il a déjà remboursé à Mathurin Tessier une partie de sa dette et qu'il ne doit plus que 44 livres desquelles il faut déduire un minot de blé qu'Hébert a prêté à Mathurin et que Mathurin doit rapporter ou justifier; et qu'au sujet de ce minot de blé Hébert s'en rapporte au serment de Tessier pour savoir si c'est vrai, et Tessier préfère perdre ledit minot de blé plutôt que de prêter serment! Hébert est condamné à ne payer que 41 livres à Tessier et la saisie faite par l'huissier Bouchart est déclarée nulle.

3.3.5 Mariage de Mathurin, 1670

Voilà donc que cette même année 1670 Mathurin TESSIER décide de changer de partenaire une autre fois. Mais c'est une association qui se veut plus permanente et à 31 ans il se décide à demander la main d'Elisabeth Létourneau. Il aurait bien pu demander la main de la mère, Jeanne Baril, qui n'a que 35 ans et veuve depuis peu. Mais on a vu qu'elle s'était déjà promise à son domestique René BIN dit LACROIX. Mathurin et Elisabeth passent leur contrat de mariage le 21 août 1670 (C-8) et ce contrat nous apprend que Jeanne BARIL est la tutrice d'Elisabeth, qui n'a que 16 ans alors et que le notaire s'était rendu chez elle pour le faire, avec les témoins Charles Henou et Guillaume Roger huissier royal en la Nouvelle-France en présence de parents et d'amis des conjoints; du côté de Jeanne Baril et de sa fille Elisabeth: David Létourneau et sa femme Françoise Chapelain, Jean Létourneau et sa femme Jeanne Claude de Bois André, Philippe Létourneau,

* Il faut comprendre ici demandeur et non défendeur, probablement une erreur de rédaction.

Barthélémy Verreau curateur d'Elisabeth et voisin des Létourneau et sa femme Marthe Quintel, Guillaume Thibault, Jean et Charles Cloutier, François Sauvain, Etienne Ramon. Du côté de Mathurin Tessier: Bertrand Chenay, Maître Marc Barreau, Nicolas Quantin dit Lafontaine, Pierre Gendro dit Lapoussière. Jeanne Baril, Mathurin Tessier, Elisabeth Létourneau, David et Jean Létourneau frères d'Elisabeth, les sieurs Cloutier, Barreau et Quantin, ont déclaré ne savoir écrire ni signer.

David et Jean sont issus du premier mariage de David LÉTOURNEAU et de Sébastienne GUÉRY. A cette date, David fils a 31 ans et est marié à Françoise CHAPELAIN depuis le 6 juin 1664 et Jean est âgé de 28 ans.

Un mois plus tard, mardi le 23 septembre 1670, François Fillon, prêtre-missionnaire marie Mathurin, fils de THOMAS TESSIER et d'ÉLISABETH POIRIER, avec Elisabeth Létourneau, fille de

"David Estourneau défunt et de Jeanne Gobeille habitant de la paroisse du Château-Richer et ce en face de la Ste Eglise en présence de Bertrand Chesnest dit la Garenne, Charles Cloustier et Zacharie Cloustier." (c-9)

3.3.6 Concession d'Antoine Andrieu à Mathurin, 1670

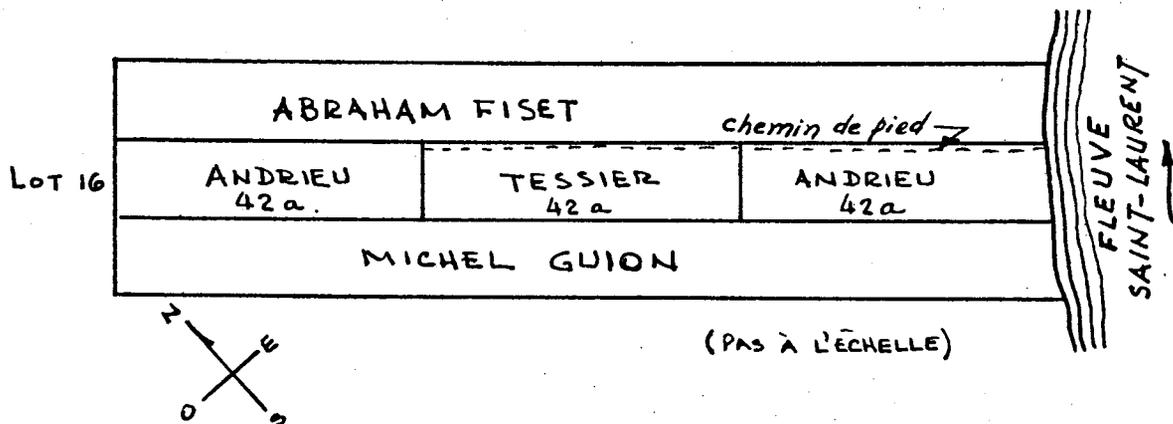
Les voyages de noces n'étant pas à la mode à l'époque, deux jours plus tard, jeudi le 25 septembre 1670 (C-10), Antoine ANDRIEU concède à Mathurin TESSIER une terre dans le fief de Lotinville:

"... de deux arpents de large qui est la largeur de l'habitation du dict ceddant sur la longueur de demye lieue après demye lieue au dessus de la haulte Marée y celle concession et habitation tenante d'un costé à Michel Guion Sr du Rouvrer et d'autre costé sur Abraham Fiset, aboutissante des deux bouts sur led Sr Andrieu garantissant led. Sieur lad. terre estre tenue des fiefs et censive de la Seigneurie de l'hothainville..."

Cette terre représente donc le tiers (42 arpents) des terres concédées jusqu'alors dans ce coin qui était de 126 arpents (une lieue et demie). Ce tiers était situé, assez curieusement, au centre de la terre d'Andrieu et était ainsi enclavé. Son accès était quelque peu difficile et Andrieu se réservait un droit de passage pour aller sur le résidu de terre qu'il possédait toujours, soit l'autre tiers au haut de sa terre, comme en fait foi le passage suivant dans l'acte de vente:

"cedde aud. acquereur led. Sr ceddant un chemin de pied seulement pour aller et venir sur lad. terre

a luy ceddée, et en cas que led acquerneur y voullust passer aucuns bestiaux il ny en pourra passer sans les mener par la corde et les empescher de faire aucun desgast ny dhommage non plus du pied que de la queulle Et en cas quiceluy ceddant mis autre habitant au dessus dud. acquerneur et pour luy mesme pareillement il aura autant de chemin ce au mesme condition sur lad terre ceddée comme il en cede cy dessus sur le restant de sad. concession aud. acquerneur pour aller et venir de lad. concession au bord de leau et du costé et a la ligne entre led. Fiset et luy..."



Monsieur Raymond Gariépy, par son étude de cette terre qu'il numérote 38, voit par ce contrat que les habitants de Lotinville envisageaient l'établissement de plusieurs "rangs" sur leurs concessions, c'est-à-dire trois rangs d'une demi-lieue chacun. Ce projet n'eut pas de succès car il était impossible de faire des défrichements profitables (déserts) depuis la "grande côte" jusqu'à la lieue et demie de profondeur, à moins que l'habitant qui les ferait n'ait aussi les terres en bordure du fleuve, qui étaient les plus fertiles. Monsieur Gariépy ajoute que le 2 mars 1678, devant Mousnier et Paillet, notaires au Châtelet de Paris, Antoine ANDRIEU, après avoir repris le deuxième tiers de sa terre de Mathurin TESSIER, vendait à nouveau toute son habitation de deux arpents de front sur une lieue et demie de profondeur à Charles LE FRANÇOIS.

Est-ce que Mathurin Tessier fut chanceux dans cette entreprise d'ouvrir un deuxième "rang". Est-ce qu'il vécut là longtemps avec sa jeune épouse, sur une terre peu propice à l'agriculture? Cette terre ne devait pas être plus fertile que leur mariage puisqu'ils ont dû attendre sept ans avant de faire baptiser leur premier enfant.

Le 18 août 1673, Mathurin et sa femme Elisabeth se transportent chez le notaire Romain Becquet (C-11) pour signer un billet à demande d'une valeur de 150 livres tournois en fa-

veur de

"Bertrand Chesnay Sieur de la Garenne et Lottainville, marchand Bourgeois de la ville de Québec, pour marchandises reçues la veille, avec la garantie de leurs biens meubles et immeubles plus une hypothèque spéciale sur deux terres plaines allant savoir l'une sur trois ans et l'autre sur deux ans et un boeuf de service allant sur cinq ans".

Cette même année "Charles Le François est le fondé de pouvoir d'Antoine Andrieu en ce pays. En l'absence de celui-ci, Mathurin Tessier mettait en valeur la concession qu'il en avait obtenue. Or, Le François avait donné à Tessier un taureau et six minots de blé en retour de deux vaches que celui-ci possédait, et sur lesquelles il détenait une première hypothèque en vertu de deux sentences du bailli de Beaupré en date des 13 mai et 26 novembre 1675. Mathurin Tessier avait cependant déjà hypothéqué ces deux vaches en faveur de Bertrand Chesnay. Chesnay réclama donc la remise par Charles Le François des deux vaches obtenues de Tessier. La prévôté renvoya hors de cour les parties et ordonna que les vaches resteraient la propriété de Charles Le François." (15) Nous n'essaierons pas d'analyser cette sentence; peut-être aussi qu'après deux ans suivant l'achat des marchandises, Mathurin avait-il réussi à en payer une bonne partie?

Mais comment expliquer un achat quand même important de marchandises par Mathurin et Elisabeth? Est-ce que cet achat coïncidait avec l'arrivée de navires chargés de marchandises? Comment entendaient-ils payer cette somme de 150 livres avec une terre inculte? Avec des fourrures ou la vente de bois? Peut-être qu'un tel lot de marchandises était requis pour partir en expédition?

3.3.7 Procès criminel et interrogatoire de Mathurin, 1675

L'année 1675 fut fertile en événements. Voilà que Mathurin est arrêté et mis en prison avec Nicolas Dodelain dit Champagne, Antoine Gaboury, et les dénommés Laviolette et Deslauriers, pour interrogatoire dans l'affaire d'un complot pour s'évader en Acadie et, en passant par la Rivière-du-Loup, tuer les gens du Sieur Charles Bazire et piller son magasin. L'interrogatoire de Mathurin Tessier eut lieu le 11 juin 1675 et il fut libéré de la prison le 17 juin. Il semble bien que Dodelain dit Champagne fut l'instigateur du projet, aidé de Gaboury, vu qu'ils connaissaient le chemin de la Rivière-du-Loup; Mathurin lui l'ignorait. Durant son interrogatoire, Mathurin répond qu'il était en son désert lorsque sa femme est venue lui dire que des soldats voulaient lui parler...

Quand Mathurin parle de son désert, il désigne vraisemblablement sa terre achetée d'Andrieu.

Mathurin s'est peut-être laissé prendre dans les

plans de Gaboury et Champagne qui n'étaient pas des compagnons des plus recommandables. Le 2 novembre 1668, Gaboury fut condamné à neuf années de galère par le Conseil souverain (JDSC, vol. 1, p. 527), pour le "crime de viol commis en la personne de Jeanne Hébert", fille de François Hébert son voisin. Gaboury esquivait cette sentence de condamnation en s'évadant de prison. Il fut bientôt repris car il fut l'objet, en 1670, d'une tentative d'assassinat de la part de Jean Jacquereau dont le procès eut lieu à la Prévôté de Québec.

Mathurin semble bien avoir été innocenté dans l'affaire de complot.

En passant, remarquons qu'on note pour la première fois que Mathurin est affublé du surnom "Maringouin". Il est permis de croire que ce sobriquet lui fut donné par un groupe restreint de son entourage: les Gaboury, Champagne, etc. L'aurait-il mérité par sa taille ou par son tempérament ou par ses agissements ou comportement?

3.3.8 Autres transactions de Mathurin et biens en France

Le 26 août 1675 (JDSC, vol. 1, p. 979), le Conseil souverain rend le jugement suivant dans lequel apparaît le nom de Mathurin Tessier:

"Entre Jean Soulard apellant de sentence du Lieutenant général de cette ville du 23e du present mois d'une part, Et Charlotte de la Combe femme d'Antoine Caddé intimée d'autre. Partyes olyes, et veu la dite sentence par laquelle l'apellant estoit condamné payer a l'intimée huit livres quatorze sols dans un mois a l'acquit du nommé Tessier Et aux despens, Requeste d'apel du dit Soullard, Et oly le procureur general, Tout considéré. Le CONSEIL a mis et met la dite sentence au neant, En Emendant et corrigeant deboute l'Intimée de ses pretentions, Et la condamne aux despens tant de la cause principale que d'apel, sauf ses actions contre le dit Mathurin Tessier.

Du lundy vingt six aoust 1675."

Deux mois plus tard, le 28 octobre 1675 (C-12), Mathurin Tessier achète de dame Catherine Gesnier (Gernier) veuve de Louis Dupin

"tout ce qui luy peut appartenir en ce pays tant en biens fonds, meubles que debtes, dont et du tout l'acquireur s'est tenu pour content et satisfait disant le tout scavoir et cognoistre et avoir en ses mains un mémoire instructif qui enseigne en quels lieux sont scitués lesd. biens et meubles..."

Il s'agirait de la terre située en l'Ile d'Orléans dans la seigneurie de Charny-Lirec, soit la moitié est du lot cadastral 49, de la paroisse de Saint-Pierre, selon Léon Roy (16).

En paiement de ces biens, Mathurin Tessier

"s'est obligé de payer le passage de lad. Gesnier de ce pays en France, et luy faire touscher en France la somme de deux cents livres qu'il consent et accorde que lad. Gesnier aye recours et percoive sur ses biens fonds et autres qu'il a dit estre scitués au village appelé le Pellegrin deux lieues proche d'Angoulesme et qui consistent en terre, maison, vignes et autres choses mentionnées au Mémoire dont lad. Gesnier a eu coppie, ce faisant a demeuré d'accord que lad. Gesnier vende et transporte lesd. biens jusques à la concurrence de lad. somme de deux cents livres Mesme quelle fasse rendre compte à ceux qui ont lesd. biens et maniement du revenu d'y ceux et qu'elle le percoive jusques a ce qu'elle soit entièrement satisfaite sans ql soit besoing d'autre pouvoir n'y Procuration que ces présentes, Et à la garentye des choses cy dessus les partyes ont affecté et hipothequé generalmente tous leurs biens Meubles et Immeubles presens et advenir et promis Chacunnes d'elles en droit soy les executer et entretenir en tout leur contenu a peine de tous despends dommages et interests. Témoins Hippolitte Thibierge bourgeois et André Chavitteau."

Voici donc qu'on découvre pour la première fois que Mathurin Tessier est propriétaire de biens en France, lui qui a quitté son pays depuis déjà 18 ans. A-t-il hérité à la mort de ses parents? Qui en France, au village Le Pellegrin, possède les biens de Mathurin, le revenu desquels doit servir à payer les deux cents livres couvrant l'achat de la terre à l'Ile d'Orléans? D'ailleurs, Mathurin a dû voir cette vente annulée puisqu'il ne garde certainement pas la terre longtemps. Possédait-il vraiment des biens en France? N'aurait-il pas perdu sa terre sur la Côte de Beaupré, terre qu'il avait hypothéquée comme garantie de paiement avec ses biens de France? Il est permis de le croire puisque Mathurin a remis à Andrieu le tiers qu'il lui avait concédé; Andrieu vend, le 2 mars 1678, sa terre entière à Charles Le François. Mathurin à cette date est déjà rendu à Sainte-Anne-de-la-Pérade. Il y est depuis l'année précédente; au moins depuis le 2 novembre 1677, date où Edmond de Suève baille sa terre à Mathurin pour cinq années consécutives. Cette terre était située le long de la rivière Ste-Anne, côté sud, et il l'appelait sa "terre du rapide" (17). Comme Mathurin n'a pas dû vendre sa terre sur la Côte de Beaupré, il n'avait pas les moyens de s'acheter une autre terre et il redevenait locataire.

Il s'agirait de la terre située en l'Ile d'Orléans dans la seigneurie de Charny-Lirec, soit la moitié est du lot cadastral 49, de la paroisse de Saint-Pierre, selon Léon Roy (16).

En paiement de ces biens, Mathurin Tessier

"s'est obligé de payer le passage de lad. Gesnier de ce pays en France, et luy faire touscher en France la somme de deux cents livres qu'il consent et accorde que lad. Gesnier aye recours et perçoive sur ses biens fonds et autres qu'il a dit estre scitués au village appelé le Pellegrin deux lieues proche d'Angoulesme et qui consistent en terre, maison, vignes et autres choses mentionnées au Mémoire dont lad. Gesnier a eu coppie, ce faisant a demeuré d'accord que lad. Gesnier vende et transporte lesd. biens jusques à la concurrence de lad. somme de deux cents livres Mesme quelle fasse rendre compte à ceux qui ont lesd. biens et maniemment du revenu d'y ceux et qu'elle le perçoive jusques a ce qu'elle soit entièrement satisfaite sans ql soit besoing d'autre pouvoir n'y Procuration que ces présentes, Et à la garentye des choses cy dessus les partyes ont affecté et hypothequé généralement tous leurs biens Meubles et Immeubles presens et advenir et promis Chacunnes d'elles en droit soy les executer et entretenir en tout leur contenu a peine de tous despends dommages et interests. Témoins Hippolitte Thibierge bourgeois et André Chavitteau."

Voici donc qu'on découvre pour la première fois que Mathurin Tessier est propriétaire de biens en France, lui qui a quitté son pays depuis déjà 18 ans. A-t-il hérité à la mort de ses parents? Qui en France, au village Le Pellegrin, possède les biens de Mathurin, le revenu desquels doit servir à payer les deux cents livres couvrant l'achat de la terre à l'Ile d'Orléans? D'ailleurs, Mathurin a dû voir cette vente annulée puisqu'il ne garde certainement pas la terre longtemps. Possédait-il vraiment des biens en France? N'aurait-il pas perdu sa terre sur la Côte de Beaupré, terre qu'il avait hypothéquée comme garantie de paiement avec ses biens de France? Il est permis de le croire puisque Mathurin a remis à Andrieu le tiers qu'il lui avait concédé; Andrieu vend, le 2 mars 1678, sa terre entière à Charles Le François. Mathurin à cette date est déjà rendu à Sainte-Anne-de-la-Pérade. Il y est depuis l'année précédente; au moins depuis le 2 novembre 1677, date où Edmond de Suève baille sa terre à Mathurin pour cinq années consécutives. Cette terre était située le long de la rivière Ste-Anne, côté sud, et il l'appelait sa "terre du rapide" (17). Comme Mathurin n'a pas dû vendre sa terre sur la Côte de Beaupré, il n'avait pas les moyens de s'acheter une autre terre et il redevenait locataire.

- 7- Revue de l'Histoire de l'Amérique Française. Vol. 6, no 2, décembre 1952.
- 8- Archives de la province de Québec. Rapport de l'archiviste de la province de Québec. 1935-36.
- 9- PROVENCHER, Gérard-E. Relevé des baptêmes de Notre-Dame-de-Québec, 1621-1700, L'Ancêtre, Vol. 2, no 1, p. 21, septembre 1975.
- 10- ÉLOI-GÉRARD, Frère. Recueil de généalogies des comtés de Beauce-Dorchester-Frontenac, 1625-1946, Tome VI, p. 261, Beauceville, 1953.
- 11- LALUMIÈRE, Aimé. Gabriel Benoît dit Laforest, 1636-1686. Mémoires de la Société généalogique Canadienne-Française, Vol. XX, no 4, pp. 244-248, oct.-nov.-déc. 1969.
- 12- DAUZAT, Albert. La vie rurale en France. Que sais-je? Presses Universitaires de France, Paris, 1950.
- 13- TRUDEL, Marcel. Le terrier du Saint-Laurent en 1663. Cahiers du Centre de Recherche en Civilisation Canadienne-Française, no 6, Editions de l'Université d'Ottawa, 1973.
- 14- GARIÉPY, Raymond. Les Seigneuries de Beaupré et de l'Île d'Orléans dans leurs débuts. Cahiers d'Histoire, no 27, La Société Historique de Québec, Québec, 1974.
- 15- LE FRANCOIS, Jean-Jacques. Les 300 ans de l'Ange-Gardien (1664-1964), 1964.
- 16- ROY, Léon. Les Terres de l'Île d'Orléans. Les terres de Saint-Pierre. RAPQ pour 1953-54 et 1954-55, nos 34-35, Québec, 1955.
- 17- DOUVILLE, Raymond. Les premiers seigneurs et colons de Sainte-Anne-de-la-Pérade (1667-1681), Editions du Bien Public, Trois-Rivières, 1946.

ANNEXE I

7.0 LISTE DE DOCUMENTS DE RÉFÉRENCES

- C-1. Concession par G. Couillart sr des Chesnes à Pasquier Nony dit La Rose (Audouart, 25 juillet 1659).
- C-2. Concession par G. Couillart Sr des Chesnes à Jacques Jahan dit Laviolette (Audouart, 22 mars 1660, no 860) et transport par Jacques Jahan dit Laviolette à Mathurin Tessier et Hilaire Charonnet (Audouart, 4 avril 1660, no 860).

- C-3. Bail à ferme du "Sieur de la Guarenne" à Jean Baron et Mathurin Tessier (Fillion, 31 mars 1664).
- C-4. Contrat de vente de "Jean Réausme dit de Paris" à Jean Baron et Mathurin Tessier (Auber, 27 mars 1666, no 256). Note: Le nom de Tessier n'apparaît que dans les dernières lignes de ce contrat "Il a esté obmis a mettre en ces presentes que Mathurin Tessier associé avec led. Baron Grisonnière est acqreur comme luy au present Contract presents lesd. tesmoingts."
- C-5. Vente par "Jean Baron dit Grisonnière et Mathurin Tessier à Anthoyne Cassé" (Auber, 16 juin 1666, no 262).
- C-6. Vente par "Jean Baron et Mathurin Tessier à Nicollas Huot Sr de Saint Laurent" (Auber, 5 juin 1667, no 284).
- C-7. Obligation par François Hébert à Mathurin Tessier (P. Vachon, 25 février 1670).
- C-8. Contrat de mariage entre Mathurin Tessier et Elisabeth Létourneau (P. Vachon, 21 août 1670).
- C-9. Acte de mariage entre Mathurin Tessier et Elisabeth Létourneau (Registre d'Etat Civil, paroisse Château-Richer, 23 septembre 1670).
- C-10. Concession par "Anthoine Andrieu à Mathurin Tessier" (Auber, 25 septembre 1670, no 382).
- C-11. Obligation par "Mathurin Tessier et Elisabeth Etourneau à Bertrand Chenay Sr de la Garenne" (R. Becquet, 18 août 1673, Cahier 17).
- C-12. Vente par "Catherine Gesnier veuve de Louis Dupin à Mathurin Tessier" (Duquet, 28 octobre 1675, Cahier no 9).

Table des matières

INTRODUCTION

1.0 ORIGINE DU NOM TESSIER

- 1.1 Généralités
- 1.2 Evolution du nom Tessier
- 1.3 Variations et surnoms

2.0 LES TESSIER VENUS S'ÉTABLIR AU CANADA

- 2.1 Urbain Tessier dit Lavigne
- 2.2 Pierre Tessier
- 2.3 Marc Tessier
- 2.4 Mathurin Tessier
- 2.5 Jacques Tessier
- 2.6 Mathieu Tessier dit Laplante
- 2.7 Jean Tessier
- 2.8 Pierre Tessier
- 2.9 Louis-François Tessier dit Laforest
- 2.10 Joseph Tessier dit Laliberté
- 2.11 Jean-Baptiste Tessier
- 2.12 François Tessier dit Nicole

3.0 L'ANCÊTRE MATHURIN TESSIER

- 3.1 Origine de Mathurin Tessier
- 3.2 Quand est-il né?
- 3.3 Mathurin Tessier sur la Côte de Beaupré
 - 3.3.1 Concession de Guillaume Couillart, 1660
 - 3.3.2 Bail à ferme de Bertrand Chenay à Jean Baron et Mathurin Tessier, 1664
 - 3.3.3 Recensement de 1667
 - 3.3.4 Evénements de 1670. La famille Létourneau
 - 3.3.5 Mariage de Mathurin, 1670
 - 3.3.6 Concession d'Antoine Andrieu à Mathurin, 1670
 - 3.3.7 Procès criminel, interrogatoire de Mathurin Tessier
 - 3.3.8 Autres transactions de Mathurin et biens en France

4.0 FIN D'UNE ÉTAPE

5.0 REMERCIEMENTS

6.0 BIBLIOGRAPHIE

7.0 ANNEXE I - LISTE DE DOCUMENTS DE RÉFÉRENCES

CLAUDE FORTIN, FILS DE ...?

(époux de Jeanne Méthot)

par Guy Fortin

Etablir la filiation d'un individu peut quelquefois présenter des difficultés tout à fait particulières. Le cas de Claude Fortin, marié à Jeanne Méthot, en est un.

Tanguay, dans son cinquième volume, à la page 72, donne ce mariage mais sans aucune filiation pour l'un ou l'autre des conjoints. Elói-Gérard Talbot, dans son Recueil des mariages de Charlevoix-Saguenay, à la page 213, dit: "Il nous a été impossible de retracer le mariage de Claude Fortin avec Marie Jeanne Méthot. D'après la compilation que nous avons faite, Claude descend vraisemblablement de Charles Fortin et de Louise Guimont, mariés au Cap St-Ignace en 1712. Marie Jeanne Méthot est décédée au Cap St-Ignace le 24 septembre 1789 à l'âge de 72 ans. Elle serait la fille de Charles Méthot et de Marie Geneviève Hedouin, mariés à Québec le 7 mars 1720."

Cependant, dans la série de volumes Généalogie des familles originaires des comtés de Montmagny, L'Islet et Bellechasse, Elói-Gérard Talbot se ravise et donne comme filiation ascendante à Claude Fortin, Eustache Fortin et Louise Cloutier (Vol. VI, p. 29 et 30), et cela, sans aucune explication.

Toutefois, cette dernière filiation nous la savions impossible car, en travaillant sur la descendance de Claude Fortin, nous avons découvert qu'un de ses petits-fils, Joseph Fortin (fils de Joseph et Louise Delisle) épouse, le 6 octobre 1794, Geneviève Fortin, arrière-petite-fille d'Eustache et de Louise Cloutier dont elle était du troisième degré de parenté par rapport à ces derniers. Une dispense du 3 au 4 ayant été accordée au mariage de Joseph Fortin et Geneviève Fortin, si nous consultons le tableau généalogique qui se trouve plus loin, nous voyons que le quatrième degré de parenté, dans le cas de Joseph, n'est pas du côté paternel mais bien plutôt du côté maternel. Louise Delisle, la mère de Joseph, étant descendante d'Eustache Fortin et Louise Cloutier elle aussi au troisième degré de parenté. Alors, si Claude avait été, soit fils ou petit-fils d'Eustache, il aurait fallu une autre dispense, soit du 2 au 3 ou du 3 au 3, suivant le cas. De même, il ne peut être fils d'un des frères d'Eustache car, encore là, une autre dispense du 4 au 4 aurait été nécessaire.

Dans un travail que nous sommes à préparer, nous avons besoin d'établir la filiation de Claude Fortin. Est-il descendant de Julien Fortin ou serait-il issu d'une autre famille? Aussi, avons-nous pensé regarder attentivement les actes de baptême des enfants de Claude Fortin pour, peut-être, découvrir chez les parrains et marraines de ces derniers un indice de parenté. Nous avons scruté les actes que nous avons pu trouver aux Archives judiciaires, à Montmagny, mais sans trouver un indice quelconque. Il nous restait à consulter les archives paroissiales de Cap St-Ignace et de L'Islet. Entre temps, nous consultions, aux Archives nationales, situées sur les Plaines d'Abraham, les greffes des notaires non encore inventoriés, pour voir si nous serions plus heureux.

Dépouillant le greffe du notaire Noël Dupont, l'acte du dossier no 51, en date du 27-06-1749, nous donna enfin ce que nous recherchions.

Dans cet acte, un contrat de vente de Claude Fortin à Louis Fortin (ce dernier y étant dit être le père), Claude vend une partie de terrain provenant de l'héritage de sa mère Anne Bossé. Et, pour nous confirmer que nous avons bien affaire à Claude Fortin marié à Marie Jeanne Méthot, vers la fin de cet acte on y lit: "... s'obligeant de faire agréer et rectifier les présentes par Marie Jeanne Méthot son épouse, le plus tôt que faire se pourra".

Ainsi prenait fin et cela grâce à la précieuse documentation que sont les greffes de notaires cette assez longue recherche pour la filiation de Claude Fortin, dont voici la lignée ancestrale:

Claude Fortin		Jeanne Méthot
	m. vers 1745	
Louis Fortin		Anne Bossé
	m. 14 novembre 1714 Cap St-Ignace	
Charles Fortin		Xaintes Cloutier
	m. 11 novembre 1681 Château-Richer	
Julien Fortin*		Geneviève Gamache
	m. 11 novembre 1652 Québec	

* dit Bellefontaine

Nous ne possédons malheureusement pas les dates de la naissance, du mariage et de la sépulture de Claude Fortin.

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Lors de sa dernière assemblée, le conseil d'administration de la Société, m'a désigné comme nouveau responsable de la bibliothèque.

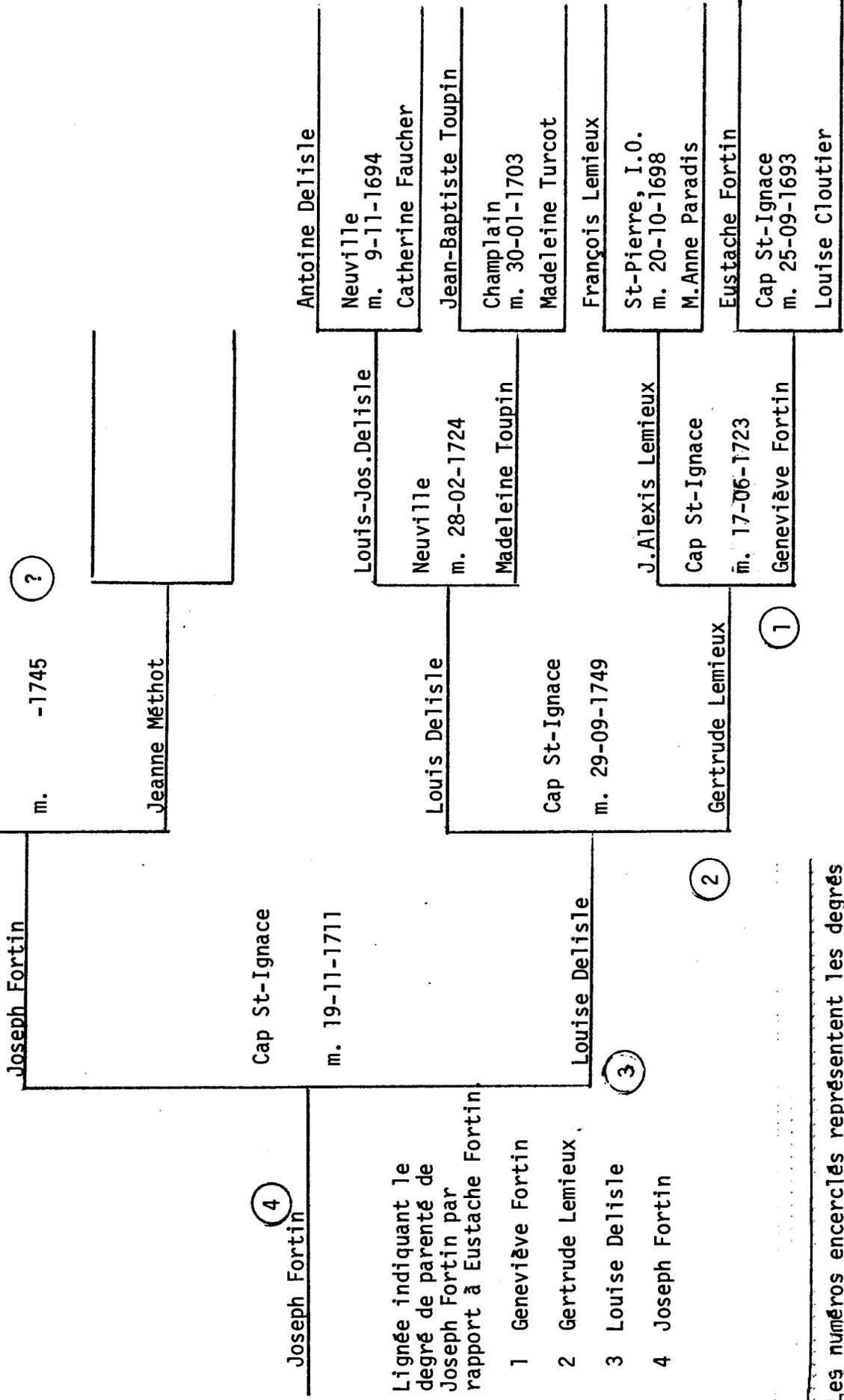
Il me fait plaisir de vous annoncer que la bibliothèque sera ouverte une fois par mois, en principe, le 4e mardi du mois. La bibliothèque est située au 537 Est, Boulevard Charest, Québec.

Les membres qui désireront venir à la bibliothèque devront toutefois confirmer leur présence en communiquant avec moi au numéro de téléphone: 681-2913.

Donc la prochaine date d'ouverture de la bibliothèque est fixée au 26 avril 1976. Prière de confirmer votre présence si vous désirez consulter la bibliothèque.

André Breton,
Secrétaire.

Tableau généalogique de Joseph Fortin, époux de Geneviève Fortin, marié à Cap St-Ignace, le 6 octobre 1794.

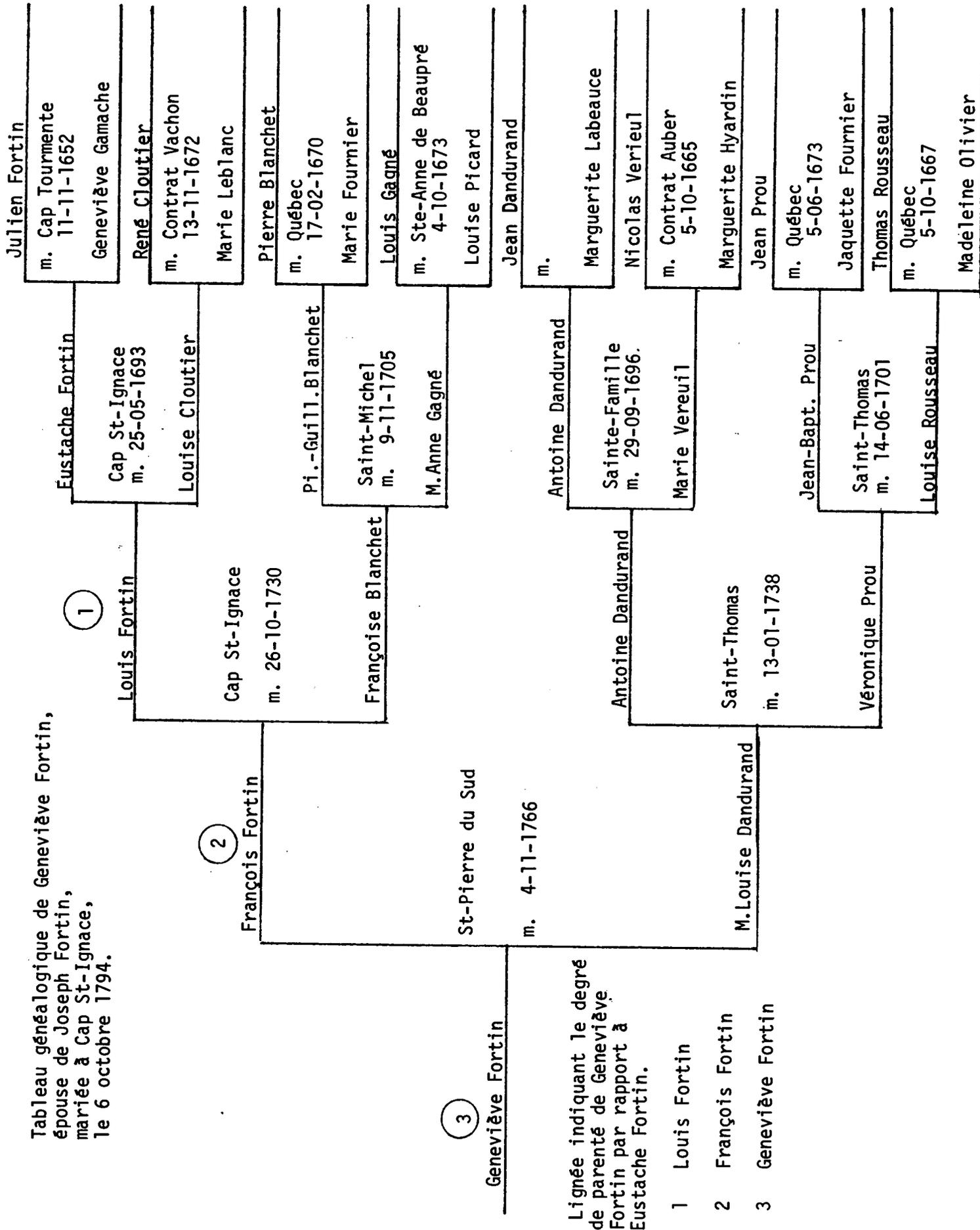


Lignée indiquant le degré de parenté de Joseph Fortin par rapport à Eustache Fortin.

- 1 Geneviève Fortin
- 2 Gertrude Lemieux
- 3 Louise Delisle
- 4 Joseph Fortin

Les numéros encadrés représentent les degrés de parenté des conjoints Joseph Fortin et Geneviève Fortin, par rapport à Eustache Fortin.

Tableau généalogique de Geneviève Fortin,
 épouse de Joseph Fortin,
 mariée à Cap St-Ignace,
 le 6 octobre 1794.



Lignée indiquant le degré
 de parenté de Geneviève
 Fortin par rapport à
 Eustache Fortin.

- 1 Louis Fortin
- 2 François Fortin
- 3 Geneviève Fortin

LES FRÈRES DU SACRÉ-COEUR

(omissions à janvier)

ARSENAULT, Denis	()	21-10-1956 -	Ville Emard, Mtl
G.	1975	François	Madeleine Loiseau
CASTONGUAY, Richard	()	1-07-1956	Verdun
G.	1975	Pierre	Yolande Léonard
DAGENAIS, Elie	(Théobald)	13-10-1901 -	Woonsocket, I.I.
G.	1917	Louis	Marie Leclerc
DELANGIS, Alphonse	(Réal)	29-05-1888 - 1940	Hancock, Michigan
G.	1905	Delphis	Delphina Provencher
DESCHAMBAULT, Maximien	(Maximien)	21-06-1899 -	Williamsport, E.-U.
G.	(1915)	Henri	Odile Derooy
DOUCET, Richard	(Arthur	25-11-1928 -	Ste-Eulalie, Nic.
A. (mad.)	1945	Elphège	Marie Bergeron
FAUCHER, Joseph	(Edgar)	17-05-1886 - 1919	Windsor, P.Q.
St-H.	1904	Abraham	Alphonsine Bolduc
FAVREAU, Roméo	(Léonard)	9-03-1935 -	Roxton Falls, P.Q.
G. (Sén.)	1954	Lionel	Régina Roux
FORTIN, Lionel	(Rémi)	22-12-1923 -	Manchester, N.H.
G.	1940	Joseph	Marie-Aimée Demers
FORTIN, Roméo	(Laurent)	6-07-1908 -	Pawtucket, R.I.
G.	1924	Omer	Marie-Louise Duranleau
FOURNIER, Marcel	()	16-12-1954 -	St-Alphonse de Granby
G.	1975	Emile	Antoinette Miclette
FRECHETTE, Albert	(Albertus)	10-12-1912 - 1931	Asbestos, Richm.
A.	1929	Victor	Mina Vien
GAGNON, Gérard	(Hermel)	26-04-1915 -	Sanford, Maine
G.	1933	Alfred	Victoria Lamothe
GOSSELIN, Dewey	(Paul-Emile)	29-09-1899 -	Manchester, N.H.
G.	1921	Georges	Emélie Rodrigue
GOUDREAU, Alphonse	(Marc)	27-01-1890 - 1953	North Adams, Mass.
A.	1909	Jules	Rosalie Lanoue
GUEVIN, Wilfrid	(Wilfrid)	23-04-1903 -	St-Léonard d'Aston
A.	1919	Wilfrid	Anny Leblanc
LAMY, Emile	(Rhéaume)	16-12-1924 -	Manchester, N.H.
G. (Bré.)	1941	Origène	Blanche Bourque
LAMY, Lionel	(Alfredo)	15-12-1921 -	Manchester, N.H.
G. (Bré.)	1939	Origène	Blanche Bourque
LEBLANC, Fabius	(Fabius)	27-01-1918 -	Nashua, N.H.
G.	1936	Antonio	Eva Gagnon
LETOURNEAU, Paul-Emile	(Octavien)	11-09-1907 - 1966	St-Césaire, Rouville
G.	1925	Mérite	Alida Bélanger
MASSIE, Pierre	()	15-12-1955 -	Verdun
G.	1975	Emmanuel	Jeannine Hébert
POULIN, O'Neil	(Césaire)	5-12-1913 -	Central Falls, R.I.
G.	1931	Armand	Aurore Lemieux
ROY, Luc	(Chs-Armand)	23-08-1916 -	Granby
A.	1940	Gilbert	Alphonsine Lecours
TELLIER, Herménégilde	(Justin)	13-04-1909 - 1974	St-Eug.de Grantham
A.	1927	Moïse	Joséphine Tessier
TOUSIGNANT, Lauréat	(Alphée)	4-10-1897 - 1975	Fortierville, Lotb.
A.	1913	Alexandre	Wilhelmine Luneau

LES PRÔNES ET LA GÉNÉALOGIE

par G. Riou, ptre

Comment relier les générations d'une lignée quand des groupes ont émigré dans des régions éloignées?

Cent ans après, les chercheurs tâtonnent longtemps et souvent démissionnent faute de jalons.

Les livres de prônes des paroisses anciennes contiennent des renseignements bien précieux: les publications des bans de mariages; les recommandations aux prières à l'occasion d'un décès établissant des liens réels.

Voici un essai dans ce but.

Je crois que les résultats donnent des raisons de continuer.

Je le ferai avec satisfaction,

Grégoire Riou, ptre, 507.

LA GÉNÉALOGIE DANS LES PRÔNES DE ST-FABIEN DE RIMOUSKI

- ALLARD, Joseph...Desanges Gagné, ép. de.. décédée au Colorado en 1905.
BEAUCHESNE, Clovis, décédé nov. 1911, 70 ans, à Middleton, E.U.
BEAUCHESNE, Ernest, fils de Marcellin (2.1) décédé, avril 1926, 40 ans à Lewiston, Me.
CANUEL, Elmire, ép. de Elzéar Bélanger, oct. 1911, à Ouimet, Ontario.
BELANGER, Emilia, fille de Pierre, déc. en 1913, 42 ans, à Lewiston, Maine.
DESJARDINS, M. (1.84a), déc. fév. 1910, E.U., épouse de Bélanger Horace (1.78) à Cacouna, 31-01-1882.
BELANGER, Nap. fils de Jos. , déc. 2-11-1911, 15 ans, 9 ms, mort à Fall River
BERGER, Octave (1.14) déc. avril 1914, 88 ans, à Fall River, époux de Priscille Rioux (1.17) St-Fabien, 25-04-1853.
BERNIER, Pierre (1.16) déc. en 1913, 65 ans, à Peterboro, Ont. époux de Chamberland Fébronie (1.27) St-Simon, 10-02-1874.
BERUBE, Ferdinand, déc. 24-04-1911, 71 ans, 7 mois, à Fall River.
BLANCHET, Nap. déc. fév. 1909, 43 ans, au Lac Supérieur, époux de Marie Thériault.
BOUCHER, Cyprien, déc. 16-01-1811, 59 ans, à Willimantic.
BOUCHER, Désiré, déc. juillet 1933, 59 ans, à Baker Brook, époux de Dél. Vaillancourt.
BOUCHER, Jos. déc. mai 1908, 50 ans, à Nashua, époux de Sara Belzile.
DUBE, Georgiana, déc. juillet 1917, 32 ans, à Fall River, épouse de Boucher Joseph
CARON, Samuel (1.130) son épouse (1.5) décédée, sept. 1910, 66 ans, à Montréal, mariés à St-Simon, 8-11-1870, Philomène Garant.
CLOUTIER, Johnny, déc. en nov. 1909, 53 ans, au Colorado.
COTE, Antoine, déc. 69 ans, 22-02-1912, à Montréal.
COTE, Basile, (1.305) son épouse, Geneviève Saindon (1.11) décédée en 1913, 75 ans, à Augusta, Me, mariés à Cacouna en 5-02-1855.
COTE, Dame Henri, décédée, avril 1929, 58 ans, à Augusta, Maine.
COTE, Jos. décédé, sept. 1928, 51 ans, à Chicopee Falls, époux de Albertine Auclerc.
COTE, Olivier, (1.194) déc. 7-01-1930, 66 ans, à Providence, époux de Philomène Berger (1.12) mariés à St-Fabien, 3-04-1894.
COTE, Théophile (1.235), son épouse, Flavie Larrivée (1.30) déc. en déc. 1908, à Ottawa, mariés à Trois-Pistoles, 23-11-1863.

COTE, Xavier, (1.119) déc. 7-02-1909, 47 ans, à Fall River, époux de Delvina Turcotte, mariés à St-Fabien, 15-10-1876.

COULOMBE, Ernest (1.7) décédé à Willimantic, époux de Elise Boucher, mariés à St-Fabien, 19-07-1898.

COULOMBE, Jos (1.14) décédé en 1923, 76 ans, à Fall River, époux de Célestine Bernier (1.16) mariés à St-Simon, 4-02-1868.

DERY, David (1.3), sa femme, Lucie Rousseau (1.23) décédée avril 1924, 82 ans, à Québec, mariés à Trois-Pistoles, 4-03-1867.

DIONNE, Ernest, décédé, en déc. 1918, 25 ans, à Fall River, époux de Florida Asselin.

DOUCET, Emile, décédé en déc. 1918, 25 ans, à Willimantic, époux de Blanche Cardinal.

DUBE, Elzéar, (1.23) décédé en déc. 1926, 79 ans, à Fall River, époux d'Angélique Rioux (1.80) mariés à St-Fabien, 2-09-1867.

DUBE, Magloire, sa femme Adèle Gagné, décédée, août 1911, 67 ans, à Fall River.

FORTIN, Ferdinand (22a), sa femme M. Caron (1.162) décédée juillet 1925, à Montréal, mariés à St-Fabien, 10-06-1915.

FORTIN, Saturnin, décédé 21-09-1921, 59 ans, à Kénora, Ontario.

FORTIN, Siméon, (1.41), sa femme, Frse Rioux (1.80) décédée en 1915, 78 ans, à l'Isle, Maine, mariés à St-Fabien, 22-08-1859.

FOURNIER, Ant. (1.13) fév. 1931, 53 ans, à Trois-Rivières, époux de Zoé Gagnon (2.19) mariés à St-Fabien, 26-09-1906.

FOURNIER, Chs, (2.49), sa femme Cénéville Thibault (2.40) décédée, oct. 1921, à Berlin Falls, mariés à St-Fabien, 19-10-1914.

FOURNIER, Cyrille, (1.28), sa femme, Olympie Bélanger (1.165) décédée 8-05-1915, 73 ans, à Ville-Marie, mariés à St-Fabien 17--02-1861.

FOURNIER, Fabien, (1.55), sa femme Emma Thibault (1.47) décédée 21-11-1909, 31 ans, à Fall River, mariés à St-Fabien, 26-07-1898.

FOURNIER, René, décédé 21-10-1910, 38 ans, à Sherbrooke, époux de Rose Brochu.

GAGNE, Auguste (1.95) décédé, 21-01-1909, 54 ans, au Colorado, époux de Adélaïde Létourneau (1.5) mariés à St-Fabien, 6-11-1876.

GAGNE/BELLAVANCE, Ernest, (fils de Luc) (2.100) & Ernestine Belzile, de Fall River, épouse à St-Fabien, en 1910, M. Béatrice Ouellet (2.59).

GAGNE/BELLAVANCE, Gonzague, fils de Jean & Elvine Roy, décédé à 36 ans, en 1922, à Willimantic.

GAGNE/BELLAVANCE, Henry, sa femme, Anna Bérubé, décédée en avril 1923, à Sainte-Angèle-de-Monnoir.

GAGNE, Magloire, sa femme, Angèle Michaud, décédée, janv. 1916, 61 ans, à Grand Falls, N.B.

GAGNE, Michel (1.148a), sa femme, Sophie Turcot (1.29) décédée, 20-01-1910, 82 ans, à Québec; mariés, 2e, Trois-Pistoles, 20-01-1857.

GAGNE, Pierre, sa femme, Florentine Gervais, décédée, 14-01-1916, 66 ans, au Colorado.

GAGNE, Xavier, décédé, nov. 1910, 59 ans, à St-Maxime d'Ascot (Sherbrooke).

GAGNON, Clovis, décédé, sept. 1925, 62 ans, à Providence.

GAGNON, Abraham, sa femme M. Délima Côté, décédée, mai 1908, 35 ans, 7 ms, à Ste-Anne de Madawaska.

GAGNON, Abraham, sa femme Emélie Desjardins (1.84) décédée, oct. 1917, 81 ans, à Fall River, mariés à Cacouna, 7-08-1854.

GAUDREAU, Edouard, (1.28) décédé, en 1918, 72 ans, à Manchester, époux de Desanges Martin.

GAUDREAU, Mme Jos., décédée en 1927, 70 ans, à Fall River.

GAUDREAU, Samuel, décédé en 1917, à Willimantic, époux de Arthémise Bouchard.

GAUDREAU, Thomas, sa femme, Caroline Lévesque, décédée 21-03-1911, 63 ans, à Nashua

GAUVIN, Alfred (1.11) sa femme, Albertine Mercier (1.12) décédée, 66 ans à Manchester, mariés à Matane, 25-02-1899.

GODBOUT, Sifroid (1.20) décédé en déc. 1904, 80 ans, à St-Michel de Drummond, Madawaska, épousa Emélie Dumont, à St-Pascal, Kamouraska, 30-07-1849.

GENDREAU, Luc (1.7), décédé 20-02-1911, 52 ans, à Fall River, époux de Céline Leblond, m. à Trois-Pistole, 22-02-1899.

HAMEL, Jos. sa femme, Emilia Gauvin, décédée en mai 1928, 60 ans, à New Bedford.

HARNOIS, Ovila, sa femme, Emilia Gauvin, décédée, 29-04-1928, à Lowell, Mass.

LABRIE, Arthur, fils d'Octave, décédé 20-04-1908, à Fall River.

LALIBERTE, Pierre, sa femme, Anna Théberge, décédée, 3-03-1909, 22 ans et 8 mois, à Montréal.

LAMOTHE, Jean-Bapt., sa femme, Tharsile Gagné, décédée, fév. 1910, 82 ans, à Worcester.

LARRIVEE, Jules, décédé 25-07-1921, 83 ans, à Fall River.

LAVOIE, William, sa femme, Philomène Côté, décédée, mars 1916, 67 ans, à St-Hilaire de Minnesota.

LEMIEUX, Octave, décédé, 30-12-1907, 62 ans, en Californie.

LETENDRE, Ferdinand, sa femme, Emma Cloutier, décédée, en 1926, 59 ans, à Fall River.

LETOURNEAU, Norbert, décédé janv. 1914, 53 ans, à Montréal, époux de Marie Caron.

LEVASSEUR, Chs, décédé, nov. 1914, 41 ans, à Thompsonville, époux de Elmire Albert.

LEVASSEUR, Jacques, sa femme, Julie Gagné (1.143) décédée, juillet 1928 (1.27), 77 ans, à New Bedford, mariés à St-Fabien, 5-11-1875.

LEVESQUE, Hermine, décédée, oct. 1917, 52 ans, à Nashua, N.H.

LEVESQUE, Pierre, époux de M. Gauvin, décédé en 1923, 72 ans, à Dercy, N.H.

LINDSAY, Alfred (1.1) époux de Léontine Gagné (1.143) décédé 19-03-1912, à Montréal, mariés au Bic, 6-02-1882.

LONGCHAMP, Adèle, décédée, 11-12-1910, 40½ ans, à Granetteville, Vermont.

MERCIER, Georges (1.12), sa femme, Emilia Coulombe (1.3), décédée 1922, 62 ans, mariés à St-Fabien, 6-02-1877.

METAYER, Marcel, (1.5), sa femme, Malvina Caron (1.123) décédée en 1929, 84 ans, à Biddeford, Maine.

MICHAUD, Adéas (1.169), décédé, 15-11-1918, 37 ans, à Lewiston'maine, épouse M. Louise Pineau (1.59), Bic, 1-07-1902.

MICHAUD, Alfred, décédé janv. 1916, à Manchester, époux de Wilhelmine Gauthier.

MICHAUD, Auguste, décédé, 3-11-1933, à Fall River, époux de Rose de Lima Tardif.

MICHAUD, Jos. (1.27), sa femme, Joséphine Dastous (1.2) décédée 11-10-1923, 56 ans, à St-Alexandre, Kamouraska, mariés 2e m. St-Fabien, 9-11-1897.

MICHAUD, Olivier (1.202) décédé, 13-08-1910, 97 ans, 9 mois, à Fall River, épouse Marcelline Caron (1.100) St-Fabien, 15-01-1855, décédée 1913, 78 ans, à Fall River.

MORAIS, Timothé, décédé à Salmon Falls, à 38 ans, année ? (1.11)

MORENCY, Damase (1.14), sa femme, Théodosa Turcot, décédée, 1904, 85 ans, à Salem, Mass., mariés à Trois-Pistoles, 26-11-1844.

MORIN, Jos. sa femme, Aurélie Longval, décédée, 24-02-1911, à St-Camille de Wotton

MORIN, Philibert, sa femme, Hélène Gagnon, décédée, janv. 1907, 36 ans, à Fall River.

QUELLET, Fabien, décédé, 18-10-1907, 43 ans, à Seattle.

QUELLET, Jos., sa femme, M. Elise Boucher, décédée, 22-02-1911, à Biddeford, Maine.

RIOUX, Jos. sa femme, Rose Ilda Lafrance, décédée, 12-09-1910, 32 ans, 10m., Fall River.

ROBICHAUD, Ludger, sa femme, Mathilde Lévesque, décédée, avril 1920, 51 ans, à Nashua.

ROUSSEL, Marcellin, décédé en 1915, à Fall River, âgé de 73 ans.

R.DESJARDINS, Arthur, décédé, oct. 1919, 66 ans, à Maniwaki, Gatineau.

ROY, Auguste, décédé à Manchester, 70 ans, époux de Joséphine Ouellet.

ROY, Cyrice, époux de Claudia Côté, décédé, janv. 1926, à Nashua.

ROY, Edouard, sa femme, Arthémise Caron, décédée, avril 1924, 74 ans, à Willimantic.

R.DESJARDINS, Encline, 60 ans, décédé, 14-05-1925, à Minneapolis.

ROY, Paul, sa femme, Malvina Boutole, décédée, juillet 1921, à Winsted, Conn.

ROY, Philippe, sa femme, Corinne Lavigne, décédée, 9-11-1921, à Nashua.

ROY, Pierre-Isaac, décédé 14-04-1914, 50 ans, à Providence, époux de Wilhelmine Lévesque.

ST-LAURENT, Alphonse, (1.56), sa femme, Evelyne Ouellet, décédée, 24-06-1910, 48 ans, à Littleton, E.-U., mariés à St-Fabien, 14-04-1881.

ST-LAURENT, Jos. (1.56), sa femme, Alice Roy, (1.29) décédée, 21-10-1923, à Providence, mariés à St-Fabien, 6-04-1872.

ST-LAURENT, Narcisse, décédée 87 ans, en 1924, à Nashua.

ST-PIERRE, Antoine (1.11), sa femme, Eléonore Fournier, décédée, 89 ans et 3 mois, à Lévis, 16-05-1911, mariés à Kamouraska, 28-11-1843.

THIBAUT, Abraham, (1.2), sa femme, Desanges Rioux (.126) décédée, 76 ans, juillet 1917, à Fall River, Mariés à St-Fabien, 8-01-1867.

THIBAUT, Jean-Bapt. (1.50), sa femme, Anne Gagnon (1.280), décédée, 75 ans, fév. 1913, à Auburn, Maine, mariés à St-Fabien, 9-11-1858.

THIBAUT, Marie, fille de Jos., décédée, 23-01-1911, 23 ans, à Gardner, E.-U.

TURCOT, Ernest (2.25), décédé, 16-04-1914, 31 ans, à Baie Ellis, Anticosti, épouse Marguerite Lavoie (2.91) au Bic, 1-08-1904.

TURCOTTE, Frs-Xavier (1.56) décédé en 1929, à Willimantic, épouse M. Sénéville Roy (1.29) à St-Fabien, 8-04-1872.

TURCOT, Jos. fils de Cléophas, décédé, 20-07-1921, 33 ans, à Willimantic.

VAILLANCOURT, Alph. (1.67), sa femme, Elise Dubé (1.52) décédée, 42 ans, 31-01-1913, à Fall River, mariés à St-Fabien, 10-02-1890.

VEILLEUX, Pierre, époux de Elmire Bérubé, décédé en déc. 1915, 68 ans, à St-Georges de Beauce.

VAILLANCOURT, Philias, (2.23), sa femme M. Carrier (1.21) décédée, 58 ans, janv. 1919, à Sommersworth, mariés à St-Mathieu, 5-08-1884.

VIEL, Jean-Bapt., décédé, 84 ans, 18-04-1918, à Salmon Falls, E.-U.

NOUVELLES PUBLICATIONS

- PAUL MÉDÉRIC (abbé Jean-Paul Tremblay) "LA TREMBLAYE MILLENAIRE" édition Garneau 1976. Tome I, 335 pages. - \$12.95
- TREMBLAY abbé Jean-Paul "MESSIEURS DU SEMINAIRE", Cahier d'histoire régionale #2. Publié par l'auteur, juillet 1975, 384 pages photocopiées - \$10.00.
- EN COLLABORATION; Raymond Ouimet, Julien Hamelin, Marthe-F. Beauregard, Gérard Binette, Yvette Binette, Yvonne Tardif, Gabrielle Vallée.
Mariages du comté de Pontiac (1836-1973) Editions Bergeron & Fils, 1976, publication no 26, 617 pages miméo. - \$35.00.
- PONTBRIAND BENOIT. Les mariages des paroisses Notre-Dame de Lévis (1851-1950) Bienville (1896-1950) Ste-Jeanne d'Arc (1920-1950). Publication no 92, 260 pages, - \$10.00.
- ELOI-GÉRARD TALBOT: Généalogie des familles originaires de Montmagny, L'Islet, Bellechasse. Tome VIII Guillet - Lachapelle - Tome IX Lacharité - Leigh - Tome X Lebel - Malbeuf.
- CAMPAGNA DOMINIQUE: en collaboration, la Société de généalogie des Cantons de l'Est. Répertoire des mariages du comté de Mégantic, (1845-1925) pour les vingt paroisses qui suivent:
Plessesville (1845) - Laurierville (1854) - Ste-Sophie d'Halifax (1855) - Broughton est (1858) - Inverness (1867) - St-Ferdinand d'Halifax (1857) - Sacré-Coeur de Marie (1879) - St-Adrien d'Irlande (1879) - Leeds (1883) - Lyster (1870) - St-Pierre Baptiste (1886) - Thetford Mines, paroisse St-Alphonse (1886) - Black Lake (1890) - Notre-Dame de Lourdes (1893) - Pontbriand (1898) - Thetford Mines, paroisse St-Maurice (1906) - Coleraine (1917) - Robertsonville (1914) - St-Jean Vianney (1925) - Cap Rouge 1975. Deux volumes. Publication no 48, 554 pages. -\$48.00.

NOTES SUR CLAUDE LEFEBVRE DIT BOULANGER

par Gérard Boulanger

Un jour, un jeune orphelin de 14 ans qui n'avait pas connu son père, faisait ses adieux à sa mère, ses frères et sa nombreuse famille (1) pour voguer vers l'inconnu, la Nouvelle-France. A cet instant, le jeune Claude Lefebvre ne se doutait pas qu'il deviendrait le père d'une grande famille québécoise, la famille Boulanger.

Notre ancêtre, Claude, ne portait que le nom de Lefebvre comme nom de famille. D'ailleurs, en son temps, la famille Lefebvre était de beaucoup la plus populeuse de Vigny, où je n'ai retrouvé qu'un seul Boulanger; il s'agit de Toussaint Boulanger époux d'Elizabeth Arnoult qui paraît comme témoin au mariage de Pierre, le frère de Claude. Le vocable Lefebvre dit Boulanger commence à apparaître timidement avec les enfants de Claude et se généralise par la suite jusqu'au milieu du 19^e siècle. Ensuite on abandonne surtout le nom de Lefebvre pour utiliser celui de Boulanger. Ce dernier nom vient du métier que pratiquait Claude qui était boulanger. (2)

Il est impossible de connaître la date exacte du baptême de Claude Lefebvre parce que le registre paroissial de Vigny, du 16^e au 18^e siècle, faisant partie de la collection départementale aux Ecuries de Versailles à Paris, accuse une lacune de 1625 à 1651, soit la période de son baptême. On peut cependant fixer sa naissance de la façon suivante:

- a) Mgr Tanguay mentionne 1648.
- b) Au recensement de 1666 il a 18 ans. Il est alors l'employé de Jacques Bilodeau.
- c) Au recensement de 1681 il a 33 ans.
- d) Lors de son deuxième séjour à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 12 novembre 1689, il a 42 ans.

Ainsi, il serait né en 1648 à Vigny (Val-d'Oise, Ile-de-France), petite localité perdue dans l'ombre d'un immense château (3), Claude n'eut pas le bonheur de connaître son père. A toute fin pratique, les registres de Vigny débutent en 1651. Or dans l'acte de décès de Marie (4), la soeur de Claude, il est mentionné qu'elle est la fille de feu Louis Lefebvre. Comme Louis ne figure pas dans les décès de 1652 et 1651 on peut donc déduire qu'il soit décédé avant 1651. Quand son père est mort, Claude était donc âgé d'au plus trois ans. Peut-être avait-il quelques vagues souvenirs de cette soeur qui fut inhumée au cimetière de Vigny en 1652. (5)

C'est à titre d'engagé que Claude vint s'établir en Nouvelle-France. Talon fixait généralement l'engagement de ces hommes à 36 mois (6) et n'en libérait aucun avant la fin de son terme (7). Comme Claude a reçu sa concession en juin 1667 (8), son engagement était terminé à cette date. Par contre les navires qui ont transporté les colons de 1663 sont arrivés à la fin de septembre et d'octobre. " Il faudrait estre prest a faire route le 12 avril... pour estre rendus à Québec à la fin de juin... afin de gagner leur travail de l'esté qui est très précieux et qui est entièrement perdu lorsque l'on arrive à la fin de septembre et d'octobre comme sont arrivés les deux navires du Roy ces deux dernières années...(9). Comme notre ancêtre est arrivé à la fin de septembre ou octobre 1663, son engagement se terminait donc à la fin de septembre ou octobre 1666 et ainsi il put recevoir sa concession en juin 1667. A son arrivée Claude avait

15 ans et M. de Villeray, dans une lettre qu'il adresse au roi se plaint de cette recrue de 1663. "... D'ailleurs la plus part jeunes gens, escoliers ou de cette nature dont la meilleure partie n'avaient jamais travaillé..." (10). Si Claude était arrivé en 1664, ce serait sûrement avant juin puisqu'il reçut sa concession en juin 1667, or son nom ne figure pas dans la liste des passagers du navire "Noir de Hollande" qui est arrivé le 24 mai 1664 (11). Dans ma correspondance avec les Archives de Charente-Maritime, Françoise Giteau, directrice des Services d'Archives, ne mentionne qu'un seul document en la série B 5664 où il est question de la recrue de 1663. Il s'agit du "Rôle d'équipage et des passagers du Thoros", après vérification faite sur l'original, Claude Lefebvre n'est pas mentionné, donc il n'est pas arrivé à bord de ce navire. Or, M. de Villeray, dans sa lettre du 28 juin 1664 à Louis XIV (12) mentionne que deux navires sont partis de La Rochelle en 1663. Claude Lefebvre aurait donc fait le voyage vers la Nouvelle-France dans ce deuxième navire dont les Archives de Charente-Maritime ont perdu la trace pour le moment.

En quittant la France, Claude laissait derrière lui sa mère qui décédera à Vigny (Ile-de-France) le 6 décembre 1681 (13) et son frère aîné de 4 ans qui convolera en de justes noces à Vigny en 1668 avec Marguerite Tourault (14). C'est à l'Ile d'Orléans que se retrouve Claude à son arrivée en Nouvelle-France. Ce jeune boulanger est engagé par Jacques Bilodeau à Ste-Famille où il séjournera trois ans et apprendra le rude métier de colon (15).

Le 2 juin 1667, devant Paul Vachon, notaire, Mgr de Laval lui concède une terre "A savoir: le nombre de trois arpents de terre de front sur le fleuve St-Laurent au passage du Sud à travers la dite Ile d'Orléans donan du Costé de Symphorien Rousseau et d'autre costé de... par devant sur le dit fleuve Par derrière sur la route qui traversera la dite Isle en pointe". Avec obligation de payer le jour de la fête "de St-Martin d'Hiver", la somme de vingt sols tournois de rente foncière pour chaque arpent, douze deniers de cens pour chaque arpent, trois chapons vivants ou 30 sols tournois au choix du seigneur. En homme avisé il s'est établi avant de se marier.

Avant l'arrivée du navire normand le "Saint-Jean-Baptiste" en 1669, Claude fit la connaissance d'une des 135 filles du Roi qui débarquèrent à Québec (16). Le 7 octobre 1669 tous deux se dirigèrent chez le notaire Becquet pour y signer un contrat de mariage dans lequel paraissent les témoins suivants: Jean Brochu, A. Serre, Gilles Dutartre, Gosset, Nicolas Droissy, M.B. de Boullongne, Anne Gasnier, Marie-Anne Dusaussay et J. Baudon. Marie Arcular apportait dans ce contrat de communauté de bien la somme de 250 livres et un don du roi de 50 livres additionnelles, pendant que Claude y déposait 200 livres.

Le 28 octobre 1669 leur mariage a lieu à Sainte-Famille, en même temps que celui de deux autres couples, soit Estienne Corriveau et Catherine Bureau, Jean Brochu et Nicole Saulnier. Dans ce mois d'octobre on retrouve plusieurs mariages de filles du Roi à Sainte-Famille, Ile d'Orléans. Comme la construction de l'église de cette paroisse s'est terminée en 1669 (17), c'est dans un bâtiment neuf que nos ancêtres ont lié leur destinée par cette célébration.

Le 19 novembre 1675, Claude fait arpenter son terrain de 3 arpents par Jean Guyon. Sa terre y est située entre François Gaulin et François Dauneau. Claude vécut dans sa concession à Saint-François de l'Ile d'Orléans. Il défricha et cultiva sa terre si bien que lors du recensement de 1681 (18) les recenseurs rapportent qu'il avait 8 bêtes à cornes et 12 arpents en valeur.

Le 17 juillet 1677, il recevait une autre concession des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu. "Pardevant Romain Becquet notaire Royal en présence des Révérendes Mères Jeanne-Agnès de St-Paul, supérieure des religieuses du monastère de l'Hostel-Dieu en cette ville de Québec et Jeanne Françoise de St-Ignace, économe du bien de pauvre dudit Hostel, une concession située en l'isle St-Laurent jadis appelé Ile d'Orléans seigneurie Dargenteny contenant trois arpents de large sur le fleuve St-Laurent et de profondeur jusqu'en la moitié de la dite Isle bornée d'un Costé Jean Prémont d'autre Costé la veuve François Gollain". (19) Voici donc notre ancêtre en possession d'une deuxième terre à défricher et cultiver.

Le 2 mars 1687, il se départit de sa première concession qu'il avait reçue de Mgr de Laval en faveur de Jean Dubreuil (20). Dans ce contrat on voit que Claude Lefebvre n'a aucune dette et de plus sa concession est entièrement défrichée: "... il y a terres labourables et en pacquages nettes de bois et autres coupailles...". Cependant il se réserve le droit de prendre "seulement du bois de pin de quoy faire un Cent de planches". Cette vente est faite pour la somme de 135 livres "et trois litres depot de vin de maryé". Ce document est très important parce que c'est le seul où l'on voit la signature de Claude. La carte de Villeneuve situe sa maison au cadastre 62 et sa grange au 63 du fief d'Argentenay.

Il quitta ce monde encore jeune puisqu'il avait 42 ans. Après au moins trois séjours certains à l'Hôtel-Dieu (21) (Les registres de cet hôpital débutent en juin 1689) soit le 22 juin 1689 pour 9 jours; le 12 novembre 1689 pour 13 jours, le 1 février 1690 pour 12 jours; il décéda dimanche le 12 février 1690. Grâce à une étude effectuée par les archivistes de l'Hôtel-Dieu sur les causes de mortalité par maladie de nos ancêtres, il ressort que la grande majorité mourait de troubles pulmonaires spécifiques à cette période. D'après les trois séjours de Claude à cette institution, il semble bien que lui aussi soit décédé de cette étrange maladie. Il fut probablement inhumé au cimetière de l'Hôtel-Dieu dont les registres commencent vers 1700.

Le fils aîné, Jean, hérite des biens de son père qu'il vendra à Simon Bilodeau en 1696 pour respecter un engagement qu'il avait contracté avec M. d'Auteuil, à Ste-Anne-de-la-Pocatière (22).

Marie Arcular, veuve de Claude Lefebvre, convole de nouveau à Sainte-Famille avec Pierre Legamble, le 7 juillet 1692. Le 25 avril 1718 elle est inhumée au cimetière de Saint-Jean, Ile d'Orléans. Son acte de sépulture indique qu'elle est veuve des Lefebvre et de Magdeleine. "Ce dernier nom est-il celui d'un troisième mari ou est-ce simplement un surnom du Sieur Lejamble?" (23)

Trop souvent, on ne regarde que le sacrifice des pionniers qui ont quitté leur pays et leurs parents pour coloniser une terre inconnue et on oublie ceux qu'ils laissent derrière eux. En quittant la France, Claude abandonnait sa mère et ses frères pour toujours et il est fort probable qu'il n'y eut pas de correspondance entre eux. On peut facilement imaginer la peine et l'anxiété causées par la perte d'un être cher qu'on ne reverra plus. Le frère de Claude, Pierre nous donne un éloquent exemple de ce phénomène en donnant à son fils premier-né le nom de ce frère éloigné avec lequel il a perdu le contact (24).

- 2- Marie S: Vigny (Val-d'Oise, France) 25 mai 1652 (4)
- 3- Pierre M: Vigny (Val-d'oise, France) 3 septembre 1668
avec Marguerite Tourault (14)
-

ASCENDANCE DE CLAUDE LEFEBVRE

- 1- Claude Lefebvre: Ancêtre des familles Lefebvre dit Boulanger
- 2- Louis Lefebvre: M: Jambville (Région de Meulan, France) 19 nov.1634
S: Avant 1651 en France
Demeure permanente: Vigny (Val-d'Oise, France)
- 3- Marie de Verneuil B: Jambville (Région de Meulan, France) 24 mai 1613
S: Vigny (Val-d'Oise, France) 6 décembre 1681
- 4- Jacques Lefebvre: Demeure permanente: Vigny
- 5- Inconnue
- 6- Abel de Verneuil: Peut-être le seigneur de ce nom déchu par ordre du roi
Henry IV à Meulan le 3 mai 1590 (27)
- 7- Charlotte Sirot: S: Jambville (Région de Meulan, France) 7 décembre 1644
-

RÉFÉRENCES:

- (1) Dans les registres de Vigny de 1651 à 1680, j'ai relevé 32 entrées au nom de Lefebvre; et ce nombre n'est pas complet car tous les registres n'ont pas été examinés. En identifiant les liens de parenté visibles on en arrive à 7 personnes principales dont il est impossible avec les données actuelles de définir les liens de parenté. Cette étude figure dans mon manuscrit sur "L'histoire de la famille Boulanger".
De plus, Claude avait plusieurs frères comme en fait foi l'acte de mariage de Pierre Lefebvre et Marguerite Tourault. Ses frères, dont un seul est connu, sont inclus dans ces 7 personnes. Voir référence no 14.
- (2) Origine du nom Boulanger dans le bulletin de la Société de Généalogie de Québec, L'ANCÊTRE, Vol. 1 no 4, décembre 1974.
- (3) Dans mon manuscrit sur "L'histoire de la famille Boulanger", je fais l'histoire de la ville de Vigny et de ce château construit en 1505 par le cardinal d'Ambroise, ministre de Louis XII.
- (4) "Marie Lefebvre fille de feu Louis Lefebvre a esté ensépulturée le samedi 25 ième jour de may 1652".
Extrait du registre paroissial de Vigny déposé aux archives des Ecuries de Versailles à Paris.
- (5) Même citation.
- (6) Arrêt du 15 octobre 1663, Jugements et délibérations du Conseil Souverain tome 1, p. 29.
- (7) Arrêt du 16 octobre 1663, Id. p. 30.
- (8) Concession de terrain à Claude Lefebvre par Mgr François de Laval.
Notaire Paul Vachon, 2 juin 1667.

- (9) Mémoire "Pour le secours qu'il plaift au Roy donner au Canada en 1664" Arch., col. du Canada, fol. 95.
- (10) Lettre de M. de Villeray à Louis XIV, 28 juin 1664. Jugements et délibérations du Conseil Souverain, tome 1, p. 201-203.
- (11) "Les familles Campagna au Canada". Article du bulletin de la Société de Généalogie de Québec, L'ANCÊTRE, Vol. 1, no 10, juin 1975, p. 353.
- (12) Jugements et délibérations du Conseil Souverain, tome 1, p. 201-203.
- (13) "Le sissième decembre en lan Mille sixc cent quatre vingt et un a esté enterré dans le Simeitière de L'esglise St Goddard de Vigny par Mr ganairot preste au dict Vigny le corps de Marie Verneuil deffunte de deffunct Louis Lefebvre aagée d'environ Soixante et dix ans en présence de...
De la fosse et Louis Cassinot lesquels ont signer...
Gamelin, prestre curé"
Extrait du registre paroissial de Vigny, Archives des Ecuries de Versailles.
- (14) "Mariage - Pierre Lefebvre fils de feu Louis Lefebvre et de Marie Verneuil ses père et mère aagé de 23 à 24 ans d'une part Marguerite Tourault fille de Blaize et de Catherine Mercier (?) aagée de 35 ans auparavant veuve de feu Jean Abelin tous de cette paroisse d'autre part furent espousés en cette paroisse par M. le Curé le lundy 3e jour de Septembre 1668 heure de unze heures du matin où estoient presens les sousignés frères oncles et cousins dudit Lefebvre et de la part de ladite Tourault de Elizabeth Arnoult femme de Toussaint Boulanger et autres de Vigny et Magdeleine Jean femme de André Delamare et encore de la part dudit Lefebvre de Pierre Friquet laboureur audit Vigny son parun et ont tous signé et marqué au minute".
Jobert (signature du curé)
Extrait du registre de Vigny aux Ecuries de Versailles.
- (15) Recensement de 1666, dans R.A.P.Q. 1935-36, pp. 70 et 79.
- (16) "Les filles du Roi en Nouvelle-France", Silvio Dumas, p. 164.
- (17) "L'Ile d'Orléans" par J. Camille Pouliot, p. 41.
- (18) Recensement de 1681 dans "Histoire des Canadiens-français" Benj. Sulte.
- (19) Concession des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu à Claude Lefebvre, 17 juillet 1677, notaire Romain Becquet.
- (20) Vente de terrain entre Claude Lefebvre et Jean Dubreuil, 2 mars 1687, notaire Vachon.
- (21) "Registre journalier des malades qui viennent, sortent et meurent dans l'Hostel-Dieu de Kébec an lannée mille six cent quatre vint neuf, commençant au mois de juin de la mesme année". Archives de l'Hôtel-Dieu, Québec.
- (22) Vente de terrain de Jean Lefebvre à Simon Bilodeau, 2 novembre 1696, notaire Chamballon.
- (23) "Généalogie de ma famille Lefebvre dit Boulanger", frère Louis-Félix, s.c. et frère Hector, s.c.
- (24) "Claude Lefebvre fils de Pierre et de Marguerite Tourault ses père et mère fut baptisé par M. le Curé le jeudy 12e decembre 1669 son parin Claude Tourault la marine Marguerite Paillet, l'enfant aagé de deux jours et ont signé.
Jobert (Signature du curé)
Registre paroissial de Vigny. Ecuries de Versailles.

- (25) D'après Mgr Tanguay ce mariage a été contracté en 1690. Comme on ne retrouve aucun acte il est impossible de connaître l'endroit et la date exacte. Toujours selon Mgr Tanguay, le premier enfant de Jean Lefebvre, Marie, fut baptisée en 1691 et encore là on ne retrouve rien. Ce qui est certain, c'est que Jean Lefebvre ne s'est pas marié à Ste-Anne de Beaupré en 1696 ou 1697 comme on le voit dans certains écrits, et il semblerait impossible de vérifier ces dates parce que les registres de cette paroisse manqueraient pour ces deux années. Avec le Père Parent, généalogiste et archiviste à Sainte-Anne de Beaupré, j'ai parcouru ces deux registres qui existent bel et bien à cette paroisse et aucune trace de Jean Lefebvre. Dans un contrat d'engagement pour s'occuper de la ferme de M. d'Auteuil à Sainte-Anne de la Pocatière, contrat passé chez le notaire Chamballon le 15 janvier 1696, il est mentionné que Jean Lefebvre doit consulter son épouse Reine Mesnil. L'année mentionnée par Mgr Tanguay semble toujours plus près de la réalité.
- (26) Tous les actes des registres paroissiaux de Vigny et de Jambville proviennent des archives des Ecuries de Versailles, Paris.
- (27) Dans l'histoire du Meulan, il y a un certain seigneur de Verneuil qui joue un rôle de premier plan lors de la prise de la forteresse de Meulan. En examinant attentivement les péripéties de cette action militaire, il semble bien que ce seigneur de Verneuil soit le grand-père de Claude Lefebvre, même s'il est impossible avec les données actuelles d'en établir la preuve. Voici quelques indices qui alimentent ce soupçon.

a) Un document daté du 3 mai 1590 s'intitule "Procès-verbal fait à la requête du Procureur du Roy au baillage de Meullent, contenant la saisie des biens de ceu qui se sont trouvés rebelles au Roy et résidant dans les villes contraires à Sa Majesté et dont les revenus furent en partie donnés par le Roy Henry IV à M. de Bellengreville gouverneur dud. Meullent, 3 may 1590". (Bibl. nat. Collection du Vexin, tome 17, f. 213 à 215). A ce long titre, suivent 21 saisies dont la première concerne la ferme, la terre et les biens du seigneur de Verneuil.

b) Un texte de plusieurs feuillets relatent toutes les péripéties de cette guerre. "Journal de ce qui s'est passé au siège de la ville et Fort de Meullent par M. le Duc de Mayenne en L'année 1590". montre que les rebelles dont le Seigneur de Verneuil, se sont réfugiés au Vexin qui comprend les villes de Jambville et Vigny. (Bibl. nat. Collection du Vexin, tome 17 f.216-222 et tome 27 f. 332-226) Ces deux textes sont extraits de "L'histoire de Meulan et sa région" par Marcel Lachiver, pp. 134 à 140.

c) Abel de Verneuil assiste comme témoin dans la plupart des mariages de Jambville, ce qui dénote une certaine importance de ce personnage.

d) Article de M. R. Villeday et Bernard de Goussencourt, paru dans "La France Généalogique" mars 1972, sur la noblesse de la famille de Verneuil.

BIBLIOGRAPHIE

- Dictionnaire généalogique des familles canadiennes. Mgr Tanguay.
L'Ile d'Orléans, J. Camille Pouliot
La colonisation de la Nouvelle-France, Emile Salone
Les filles du Roi en Nouvelle-France, Silvio Dumas.
Histoire de Meulan et de sa région, Marcel Lachiver.
Val-d'Oise, bulletin d'information de la préfecture, no 17, 1971.
Recensement de 1666 dans R.A.P.Q. 1935-36 pp. 70 et 79.
Généalogie de la famille Lefebvre dit Boulanger, fr.Louis-Félix et fr.Hector,s.c.
Jugements et délibérations du Conseil Souverain, tome 1.
Bulletin "L'Ancêtre" de la Soc.Gén.de Qué. Vol. 1, pp. 92 et 353
Recensement de 1681 dans "Histoire des Canadiens-français" Benjamin Sulte
Archives de la Province de Québec
Archives de l'Hôtel-Dieu de Québec.
Archives de Vigny (Val-d'Oise, France)
Archives des Ecuries de Versailles, Paris.

NOUVEAUX MEMBRES

- 508- Mlle Julie Fournier, 835, Pierre Maufay, Ste-Foy, Québec 10.
509- M. Raymond Roy, 45, rue Sauvé, Vaudreuil, Qué.
510- Ministère Des Affaires Culturelles, 955, Chemin St-Louis, Québec, Qué.
511- M. Albert Quesnel, 2061, Enalane, Ottawa, Ontario.
512- M. Jean-François Drapeau, Packington, Cté de Témiscouata, Qué.
513- F.W. Faxon, 15, Southwest Park, Westwood, Mass. 02090, U.S.A.
514- M. Yves Marcotte, 52, route Régionale, St-Basile, Cté de Portneuf, Qué.
515- M. Paul M. Gagnon, 2540, Des Hospitalières, Sillery, Qué.
516- Mme Jeannine Cloutier, 51, Parc Vimy, Courville, Qué.
517- M. Léo Savard, 1371, Avenue Amiral, Val Bélair, Cté de Portneuf, Qué.
518- M. Wilfrid Parent, 2567, Chemin des Quatre-Bourgeois, Ste-Foy, Québec 10.

"LE RESPECT DU PASSÉ EST POUR LES NATIONS UN SIGNE DE NOBLESSE

ET UNE PARTIE DU PATRIOTISME."

LES DEUX OU TROIS NICOLAS LEROY ?

par Michel Langlois

C'est en effectuant des recherches au sujet de Guillaume Lelièvre qui pratiqua un temps, je crois, le métier de meunier, que mon attention fut attirée sur un tout autre ancêtre, soit Nicolas LeRoy. Me rendant vite compte de la confusion qui règne à son sujet, j'ai pensé utile de remettre de l'ordre dans tout cela, avec les résultats que voici.

Il y eut plus d'un pionnier du nom de Nicolas (le) Roy. Tanguay pour sa part en mentionne deux: 1) Nicolas (le) Roy baptisé en 1633, de Ste-Thérèse de Dieppe, évêché de Rouen qui épouse en 1658, Jeanne Lelièvre; baptisée en 1640 et originaire du même lieu. (Tanguay, T. 1, p.532); et 2) Nicolas Roy, fils de Nicolas et de Madeleine Letu, d'Arcanville, pays de Caux, qui épouse à Québec le 22 octobre 1663, Catherine Barré, fille de Jean et de Marie Epy de La-Rochelle. Ils ont une fille Marie-Jeanne baptisée à Québec le 17 août 1664, et mariée en 1687 à Jean Fournier. (Tanguay, T. 1, p. 533).

Si on s'en tenait aux données de Tanguay, on ne serait pas si mal servi. A part l'erreur qu'il fait de donner comme lieu d'origine à Nicolas Roy époux de Jeanne Lelièvre, Ste-Thérèse de Dieppe plutôt que St-Rémi de Dieppe, et de nommer Madeleine Letu au lieu de Madeleine Durant la mère de Nicolas époux de Catherine Barré, et le fait de faire épouser Jean Fournier par Marie-Jeanne LeRoy, Tanguay ne se trompe pas trop à leur sujet. Mais le malheur a voulu qu'il ne soit pas le seul à nous parler de Nicolas Leroy. Joseph-Edmond Roy a écrit un volume intitulé: Nicolas Leroy et ses descendants. C'est à partir de ce moment que la sauce s'est mise à se gâter. Voici en quels termes il décrit l'arrivée en Nouvelle-France de Nicolas LeRoy et de Jeanne Lelièvre:

"Le 7 septembre 1663, la nouvelle de l'arrivée de deux vaisseaux du roi, le Jardin de Hollande et l'Aigle d'Or, parvenait à Québec... lesquels entrèrent enfin dans le port de Québec le 22 septembre... Au nombre des passagers qui débarquèrent le 22 septembre 1663, sur le rivage de Québec, se trouvait notre ancêtre Nicolas le Roy. Il était accompagné de sa femme Jeanne Lelièvre, et de trois enfants. Nicolas le Roy, comme je l'ai dit déjà, venait de Saint-Rémi de Dieppe... Dans la pleine vigueur de l'âge, puisqu'il n'avait que trente ans, Nicolas le Roy ne fut pas porté sur la liste des invalides." (1)

Malheureusement pour nous, Monsieur Roy ne mentionne pas ses sources. Or pour son malheur et notre bonheur, un acte de notaire retracé à Dieppe nous apprend que: "Nicolas LeRoy bourgeois de Dieppe promet de faire payer à honorable homme Jean Gloria bourgeois de Dieppe prêt à partir pour aller faire voyage en Canada dans le navire commandé par le capitaine Pouillet de cette ville, huit jours après son arrivée au dit lieu la somme de cinquante livres, et ce pour le passage dudit LeRoy qu'il a dit avoir été payée par le dit Gloria". (2) Cet acte porte la date du 17 juin 1661. Nicolas Le Roy arriva donc au pays le 22 août 1661 à bord du navire de Laurent Pouillet. (3)

Plus chanceux que Monsieur Roy qui écrivit son volume, il y a 80 ans, nous possédons une documentation beaucoup plus vaste que celle connue à son époque. Cela nous permet de préciser autre chose, telle que Nicolas LeRoy à

son arrivée en Nouvelle-France était âgé de 22 ans puisqu'il fut baptisé à Saint-Rémi de Dieppe le 25 mai 1639, et qu'il était l'aîné du couple Louis LeRoy et Anne LeMestre lesquels s'étaient mariés au même endroit le 24 avril 1638. (4)

"J'ai lieu de croire, poursuit Joseph-Edmond Roy, que Nicolas LeRoy amena avec lui dans le pays sa mère ou une de ses soeurs. En effet, le 7 novembre 1663, Adrien Blanquet, d'Angueville, près de Dieppe, épousait à Québec Anne LeMaistre, veuve de Louis Leroy de Saint-Rémi de Dieppe". (5) Monsieur Roy devinait juste quant à la mère, car Anne LeMaistre est bien la mère de Nicolas LeRoy. Quand il parlait d'une de ses soeurs il voulait sans doute dire, une de ses belles-soeurs.

Il est fort possible, et en cela l'auteur de Nicolas Leroy et de ses descendants aurait raison, qu'Anne LeMaistre soit arrivée en compagnie de Jeanne Lelièvre et de ses trois garçons, Louis, Nicolas et Noël, en 1663. Mais, aucun acte notarié et aucune liste de passagers nous sont restés pour l'attester. Ils peuvent tout aussi bien être venus en 1662 ou même 1661.

Ce Nicolas LeRoy s'installa d'abord sur la côte de Beaupré, puis dans la seigneurie de LaDurantaye. Signalons un seul autre fait relatif à ce couple. Le 19 août 1669, Nicolas LeRoy et son épouse se présentaient en justice pour Marie Le Roy leur fille âgée de 4 ans et demi. Cette dernière avait été violée par Jacques Nourry habitant de la côte de Beaupré. Le tribunal le condamna à 300 livres de réparations civiles envers la petite Roy, 100 livres d'amende et la pendaison. Triste événement dans la vie des LeRoy.

Nicolas LeRoy et Catherine Barré

Nous avons parlé plus haut d'un autre Nicolas LeRoy originaire d'Arcanville au pays de Caux, qui passe un contrat de mariage le premier août 1663 (gr. Duquet) avec Catherine Barré originaire de LaRochele. Leur mariage a lieu à Québec le 22 octobre suivant. Ce couple doit être identifié avec celui est renvoyé en France par ordre du Conseil Souverain le 23 août 1664. (6) Comme leurs noms ne paraissent pas aux recensements de 1666 et 1667, ils durent se conformer à cet ordre.

Un troisième Nicolas LeRoy ?

Il y a un autre Nicolas LeRoy qui entre également dans le décor, et que nous pouvons peut-être identifier avec le précédent, quoique ce ne soit là qu'une hypothèse, mais qui ne peut être confondu avec Nicolas LeRoy époux de Jeanne Lelièvre. Ce dernier était né en 1639, et celui qui nous occupe vint au pays en 1644.

En effet, dans la liste des engagés pour le Canada au XVII^e siècle, par Gabriel Debien, nous trouvons: "Nicolas LeRoy bêcheur, originaire de Saint-Germain de la Flèche, qui s'engage pour 5 ans aux gages de 60 livres par an à Jérôme LeRoy à LaRochele, le 20 avril 1644." (7) C'est possiblement lui qui épousa Catherine Barré en 1663. Mais, comme St-Germain de LaFlèche est en Anjou et qu'Arcanville pays de Caux que nous croyons être Angueville situé non loin de Dieppe, il y a peu de chance que l'on puisse faire de ces deux Nicolas LeRoy une seule et même personne.

Par contre, il ne faut pas oublier que le père de Nicolas LeRoy époux de Catherine Barré portait également le prénom de Nicolas. Comme il

arrive souvent que le lieu d'origine donné par les engagés de LaRoche n'est pas toujours exact, il est permis de croire que ce troisième Nicolas LeRoy pouvait fort bien être le père de ce dernier venu au Canada quelques années avant son fils et retourné en France après son engagement. Dans ce cas, nous serions en présence d'un troisième Nicolas LeRoy venu sur nos rives. Et si ce Nicolas LeRoy venu de LaFlèche n'est pas Nicolas LeRoy époux de Catherine Barré, ou le père de ce dernier, c'est tout de même un troisième pionnier de ce nom venu ici, d'où le titre de cet article: "Les deux ou trois Nicolas LeRoy ?" Quelqu'un tiendrait-il la solution du problème?

REFERENCES

- (1) Roy, Joseph-Edmond, Nicolas LeRoy et ses descendants, Québec 1897 pp. 46-47
- (2) Revue d'Histoire de l'Amérique Française, (RHAF) Tabellion de Dieppe, Vol. V, p.71.
- (3) Journal des Jésuites, ed. François-Xavier 1973, p.301.
- (4) Godbout, Archange, Origine des Familles Canadiennes-Françaises, Desclée de Brouwer et Cie, 1925, p.67.
- (5) Roy, Joseph-Edmond, op. cit. p.48.
- (6) Jugements et délibérations du Conseil Souverain, (JDSC) T. L, p.574.
- (7) Debien, Gabriel, Engagés pour le Canada au XVIIe siècle, dans RHAF Vol. VI, No 3, p. 376, No 216.

CORRECTIONS A TANGUAY

Monsieur Raymond Lambert de la Société Généalogique des Cantons de l'Est nous fait parvenir la correction suivante à Tanguay.

Tanguay, Volume V, p.112 donne trois mariages à Pierre-Noël Lambert. Le troisième célébré à St-Michel de Yamaska le 25 janvier 1768 entre lui et Thérèse Harel fille de Pierre III, serait à corriger.

Ce ne serait pas ce Pierre-Noël Lambert qui aurait épousé Thérèse Harel, mais plutôt un de ses fils issu de son mariage avec Marie-Joseph Baron, et portant les mêmes prénoms que lui. Son nom figure dans Tanguay, Vol.V, p.112, colonne de droite, 2e ligne: "Pierre-Noël Lambert, b. à St-Antoine de Tilly, le 11 septembre 1744."

Ceci est assuré dans un acte du notaire Antoine Robin de St-François-du-Lac en date du 11 février 1774 dans un contrat de mariage entre Joseph-Louis Lambert et Suzanne Dannis. Les père et mère de l'époux étant Pierre-Noël et Marie-Catherine Hardy, belle-mère de Pierre-Noël Lambert fils. Il est stipulé que parmi les témoins à l'acte, sont présents Pierre-Noël Lambert fils et Thérèse Arel belle-soeur comme ayant épousée Pierre-Noël Lambert fils. Ainsi Pierre-Noël Lambert père, ne pouvait pas du vivant de Marie-Catherine Hardy et de Thérèse Arel avoir eu Thérèse comme 3e épouse.

Ceci m'amène à mettre en doute le mariage (Répertoire de St-Michel d'Yamaska, p.140) de Pierre Noël Lambert veuf de Marie-Catherine Hardy 25 janvier 1768 à Thérèse Arel. Il faut plutôt lire: Pierre-Noël Lambert (fils de Pierre-Noël et Marie-Josette Baron) à Thérèse Arel.

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION MENSUELLE

du 17 mars 1976

par Me André Breton, sec.

C'est en présence de 55 personnes que Me Denis Racine ouvrit la 3e réunion mensuelle. Me Racine informe d'abord l'assemblée de la maladie de M. Gallienne et de sa démission comme responsable du local. Il fit part de la nomination du secrétaire comme responsable de la bibliothèque. Jusqu'à nouvel ordre la bibliothèque sera ouverte une fois par mois, soit le quatrième mardi de chaque mois. Il annonça enfin que la Société avait obtenu la subvention demandée pour la publication de deux cartes de Gédéon de Catalogne.

Après quoi, le président présenta le conférencier invité, M. Gilles Héon. Ce dernier, archiviste attaché au bureau du conservateur et vice-président de l'Association des archivistes du Québec intitula sa conférence: "Les Archives nationales du Québec ont besoin de chacun de vous." (1)

Pour les fins de son exposé, M. Héon avait adopté trois divisions: 1- La belle tradition des Archives, 2- Les nouvelles Archives nationales et 3- Défis de croissance.

Sous le thème de la tradition des Archives, M. Héon aborda l'histoire des archives du régime français. Il rappela l'évolution de l'administration de la Nouvelle-France. De cette évolution se détachent des institutions tels, le gouverneur, l'intendant, le conseil souverain, la Prévosté de Québec ainsi que les juridictions royales de Trois-Rivières et de Montréal.

Tous ces paliers de l'administration ont produit de la documentation dont une partie a pu être conservée grâce à l'enregistrement. Ces documents comprennent, entre autres, les édits, les ordonnances, et les jugements. Cependant, d'autres documents, telles la correspondance et les statistiques sont perdus, soit par négligence, soit parce que ces documents furent rapportés en France, faute de règle de conservation.

La situation est différente pour les registres de l'état civil et les greffes de notaires. Ces archives faisaient déjà l'objet de réglementation en France et à cela vint s'ajouter la réforme du procureur-général Le Verrier au début du XVIIIe siècle.

En fin de compte, cent pieds linéaires de documents constituent le gros de nos archives du régime français. Quatre enquêtes nous permettent de mesurer l'outrage du temps (incendies, déménagements, oublis, pillages, etc.) sur ce fonds précieux:

- 1) l'enquête de Le Verrier et de Pinguet de Vaucours qui dura de 1715 à 1733 -
- 2) celle qui fut ordonnée par Dorchester en 1790 et qui aboutit à des mesures législatives ainsi qu'à la publication en 1800 de la première édition des Edits et Ordonnances -
- 3) l'enquête de Faribeault en 1845 qui devait être suivie de nombreux déménagements d'archives -
- 4) l'enquête tenue par Edouard Lareau en 1875.

Ces diverses enquêtes nous permettent donc de savoir quels sont les fonds qui ont composé nos archives dans le passé, et ce qu'il nous en reste aujourd'hui.

Jusqu'à la fin du siècle dernier, nos archives étaient demeurées inaccessibles parce que peu connues. C'est à cette lacune que va s'attaquer Pierre-Georges Roy dont la carrière débuta en 1895. On connaît bien les publications qui furent le fruit de cette longue carrière. Et c'est en 1920 que fut ouvert le bureau des Archives dont Pierre-Georges Roy fut le premier directeur.

La tradition des publications inaugurée par Pierre-Georges Roy se poursuit de nos jours dans la publication du rapport annuel des Archives, de l'Inventaire des greffes des notaires du régime français, de l'Etat général des archives publiques et privées. Cette tradition se poursuit également dans la collaboration que les Archives Nationales ont apportées au Guide franco-canadien des archives ainsi qu'au Catalogue collectif des archives canadiennes.

Il ne faut pas, par ailleurs, oublier que nos archives ne sont que celle du régime français. C'est seulement vers 1960 que l'on prit vraiment conscience de l'importance des archives autres que françaises. Ainsi, les Archives comprennent les archives publiques et privées que le conservateur acquiert ou qui sont confiées à sa garde.

Après une assez longue période d'indifférence. Le gouvernement est maintenant confronté à l'encombrement de ses bureaux par des documents semi-actifs auxquels on ne réfère que périodiquement ou très rarement. Ainsi un comité du conseil du trésor a pour mandat d'examiner ce problème dont la création d'un centre de préarchivage situé dans la banlieue serait une solution.

Par la loi sur les biens culturels, le conservateur est le seul à pouvoir autoriser la destruction des documents. Il a également le pouvoir de délais de conservation pour ces documents.

Les Archives nationales ont également le devoir de s'intéresser aux archives privées, c'est-à-dire celles des institutions, des entreprises, des familles et des individus. Ces fonds d'archives sont évidemment riches en enseignement sur le quotidien de notre passé, sur la pensée morale (sermons...) et sociale (discours politiques, lettres...) de nos devanciers et enfin sur leur agir quotidien.

Par rapport aux biens culturels en général, et aux archives publiques et privées en particulier, la loi sur les biens culturels a deux fins:

- 1) la protection
- 2) l'aide à la conservation des biens culturels dans le Québec.

Pour poursuivre les objectifs de la loi, les Archives nationales ont adopté une politique de régionalisation des archives par leur regroupement dans des métropoles régionales. A ce jour, il y a trois centres régionaux, soit Québec, Montréal et Trois-Rivières.

Pourquoi ces métropoles régionales? D'une part, il aurait été physiquement impossible de centraliser les archives à Québec. La masse documentaire à traiter aurait été énorme. On se serait confronté à des problèmes

de personnel, de locaux et d'administration. Entrent également en ligne de compte la commodité des chercheurs et leur désir de conserver leurs archives près d'eux.

D'autre part, il aurait de même été impossible d'émietter les ressources des Archives nationales en une multitude de dépôts locaux. Les Archives nationales ont donc adopté un moyen terme, à savoir la création de métropoles régionales.

Cette solution permet de rapprocher les Archives des utilisateurs et des services de documentation; elle permet de plus la diffusion par microfilms des grandes séries d'archives des autres régions.

M. Héon aborda finalement les différents problèmes qui constituent les défis de croissance des Archives Nationales. Au nombre de ces problèmes, vient en premier la masse des documents à conserver. Vient ensuite le manque d'instruments de recherche qui résulte dans les recours multiples par les chercheurs aux documents originaux, et dans la méconnaissance des fonds d'archives existant chez nous et ailleurs.

Un autre grand problème réside dans le peu de moyens à la disposition des archives. Par exemple, dans le domaine de la restauration, seules 150 feuilles peuvent être restaurées chaque mois. Et il y aurait beaucoup d'éducation à faire auprès des chercheurs.

Enfin, devant la limitation des deniers alloués aux Archives à cause de l'inflation, M. Héon fit appel aux initiatives des chercheurs pour favoriser l'avancement des Archives. Ainsi, il suggéra aux chercheurs la participation à la mise sur pied d'un fichier d'archives privées.

Pendant la période de questions qui suivit, Me Racine demanda à M. Héon quel rôle les Archives entendaient réserver aux différentes associations de chercheurs. M. Héon répondit que pour sa part, il préconisait la création d'un organisme de consultation du public, une sorte de conseil des archives au sein duquel les sociétés seraient invitées à déléguer des représentants.

M. Jacques Fortin remercia le conférencier et l'assemblée fut levée.

- (1) Nous désirons remercier M. Gilles Héon qui a bien voulu prêter ses notes pour nous permettre de résumer sa conférence.
-

SUGGESTIONS DE CORRECTIONS AUX RÉPERTOIRES DE MARIAGES

a) par Raymond Lambert

Omission au répertoire de St-Aimé de Richelieu, par J.-M. Laliberté et A.Mongeau.
Edition B. Pontbriand à la page 42:

24 novembre 1845 Collard Antoine, vf. Charest Julie
Joseph & Guérin Louise
à Badaya/Laplante Marie
François & Laroche Marguerite

b) par Gaston Brosseau

Correction au répertoire de Nicolet, par D. Campagna, aux pages 412 et 414:

16 juin 1956 Brosseau Claude, Augustin & Lake Amanda
à Roy Pierrette, Georges-Etienne & Rinfret Simone.
lire Brosseau au lieu de Brousseau et Lake Amanda au lieu de
Hotte Fernande.

Omission au répertoire de Notre-Dame de Laprairie, par I.Jetté, Ed.Pontbriand,p.58.

17 février 1794 Brosseau Zacharie, Jacques & Brassard Marie Joseph
à Brosseau Agnès, Jacques & Lefebvre Joseph.

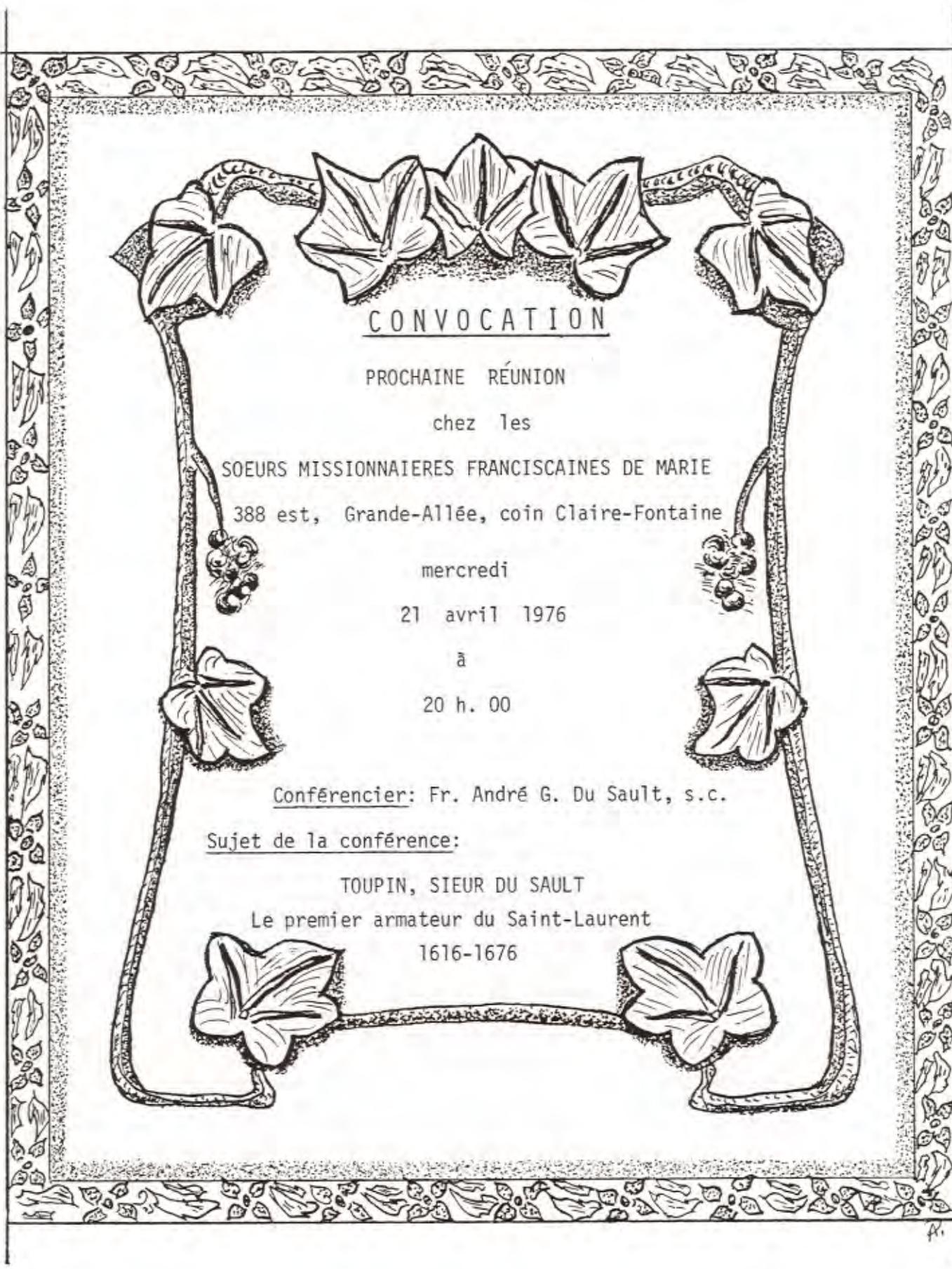
Omission au répertoire de la paroisse St-Antoine de la Baie-du-Febvre (Baieville)
par A. Mongeau. Edition B. Pontbriand, à la page 11.

7 février 1780 Alis Pierre, Pierre & Vivie Marie-Joseph
à Janelle Thérèse, Pierre & Proulx Thérèse

A TRAVERS MES LECTURES

par Raymond Gingras

L'imposant relevé de mariages fait par un membre de la Société Généalogique Canadienne Française, le frère Julien Hamelin, s.c., de Montréal, devrait en décider un ou deux... de la région de Québec à entreprendre un relevé similaire. Le frère Hamelin a remis déjà à la bibliothèque de la S.G.C.F. les mariages de 25 paroisses du comté de Vaudreuil-Soulanges, ainsi que d'autres relevés de l'Ontario. Notons qu'il a relevé les mariages de la paroisse canadienne-française de Toronto, pour 1888 à 1947. Mais quand ces répertoires paraîtront-ils ? Il y a aussi d'autres membres de la S.G.C.F. qui complètent actuellement d'autres paroisses dont les mariages n'avaient pas encore été compilés; il reste quand même beaucoup à faire pour couvrir toutes les paroisses de l'île de Montréal. Si nous avons presque tous les répertoires de mariages de Québec et la région publiés, il reste beaucoup à faire à part les répertoires de mariages. Si ceux qui ont publié peuvent s'enorgueillir d'avoir fait leur part, il reste tous les autres membres inactifs ou qui se limitent à leur propre famille qui pourraient apporter leur contribution à celles de leurs collègues, surtout si vous êtes retraité ou disponible.



CONVOCATION

PROCHAINE RÉUNION

chez les

SOEURS MISSIONNAIRES FRANCISCAINES DE MARIE
388 est, Grande-Allée, coin Claire-Fontaine

mercredi

21 avril 1976

à

20 h. 00

Conférencier: Fr. André G. Du Sault, s.c.

Sujet de la conférence:

TOUPIN, SIEUR DU SAULT

Le premier armateur du Saint-Laurent

1616-1676